



11 avril 2023

Rapport d'activité 2022

Assemblée Générale

25 mai 2023

Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

cress@cress-bretagne.org

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne regroupe 110 réseaux et organisations locales de l'ESS. Elle œuvre pour favoriser la création, le développement et la transmission des activités et des organisations de l'ESS et pour une véritable prise en compte de l'ESS dans l'économie bretonne.

Ses trois domaines d'action complémentaires - Mouvement, Accompagnement et Innovation/filières – lui permettent de répondre à plusieurs enjeux de l'ESS aujourd'hui : sensibiliser à un mode d'entreprendre différent, appuyer les structures de l'ESS dans leur développement et faciliter l'émergence et la structuration de filières locales innovantes. Pour mener à bien ces missions collectivement, la Cress Bretagne anime les relations partenariales entre acteur·rice·s de l'ESS et fait le lien avec les pouvoirs publics et les acteurs économiques, afin de coordonner des dispositifs régionaux adaptés aux besoins.

Ces missions sont reconnues d'utilité publique par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS.

Le conseil d'administration de la Cress est composé d'une trentaine de membres issus d'associations, coopératives, mutuelles, entreprises sociales, syndicats employeurs et pôles locaux de l'ESS.

Au-delà du CA, ce sont plusieurs centaines d'organisations ou réseaux de l'ESS et de partenaires impliqués dans le pilotage ou comme bénéficiaire des activités décrites dans ce rapport. La Cress est résolument un lieu de coopération au service de l'ESS et de la Bretagne.

Sommaire

I. MOUVEMENT	6
1. Animer la stratégie régionale de l'ESS et appuyer les dynamiques territoriales	6
a. Animation des partenariats régionaux et de la stratégie régionale ESS (SRESS)	6
b. Animation du réseau des pôles ESS	7
c. Structuration du collectif Cress-pôles-TAg-Cric	7
d. Développement de l'ESS dans le Finistère	9
2. Sensibiliser les acteurs publics et l'environnement socio-économique	11
a. Sensibilisation des parlementaires à "Ce que l'ESS apporte aux territoires"	11
b. Outillage des EPCI	11
c. Formation et sensibilisation des collectivités à l'ESS	11
3. Promouvoir l'engagement – des jeunes en particulier – dans des projets collectifs	12
a. L'ESS à l'école	12
b. Hors scolaire	14
c. 15 ^{ème} édition du Mois de l'ESS	14
II. ACCOMPAGNEMENT	16
1. Animer l'écosystème d'accompagnement, de financement et de formation de l'ESS	16
2. Animer le réseau TAgBZH	16
a. Gestion des financements Feder	17
b. Renforcement des outils et pratiques d'accompagnement	17
c. Communication	17
3. Soutenir la consolidation et le développement des organisations de l'ESS	17
a. Animation et coordination du DLA	17
b. L'activité du DLA régional	18
c. « Traits d'unions » - soutien à la coopération avec les entreprises hors ESS	19
d. Développement des achats responsables en faveur de l'ESS	20
e. Soutien aux pôles territoriaux de coopération économique	20
4. Promouvoir et organiser des démarches collectives de progrès dans les organisations	21
a. Animation régionale Démarches de progrès	21
b. Agir en faveur de la qualité de l'emploi dans l'ESS	22
c. Gouvernance et transmission de projets collectifs	23
d. Accompagnement des structures dans leur transition écologique et énergétique (TEE)	24
e. Sensibiliser les organisations de l'ESS aux enjeux d'égalité	27
III. INNOVATION-FILIERES	28
1. Animation du réseau ESS et économie circulaire	28
a. Animation du réseau régional transfilière	28
b. Développer et consolider le réemploi	30

c.	Animation et structuration du réseau des recycleries et ressourceries	31
d.	Soutien aux activités de réemploi de matériaux du Bâti et à la filière Textile	32
2.	Bien Vieillir.....	35
a.	Structuration du gérontopôle.....	36
b.	Animation de la filière.....	36
c.	Silver économie.....	37
d.	Etude de faisabilité de parcours d’insertion et de formation dans les métiers du Grand-Âge	37
3.	Partenariat avec les services judiciaires et pénitentiaires.....	38
a.	Animation et pilotage du partenariat « ESS – Justice »	38
b.	Soutien aux démarches d’innovation sociale et à la création d’activité	39
4.	Mise en œuvre des nouvelles filières de la SRESS	41
a.	Alimentation – agriculture et ESS	41
b.	Rural et ESS – Tiers Lieux.....	41
c.	Maritimité et ESS.....	42
5.	Développement de démarches de recherche au sein de l’ESS.....	43
6.	Soutien aux dynamiques sectorielles	43
a.	Mobilité.....	43
b.	Accueil du jeune enfant.....	44
c.	Habitat Logement.....	44
IV.	OUTILS ET FONCTIONS SUPPORTS.....	45
1.	Des outils de communication pour l’ESS.....	45
a.	La fonction communication	45
b.	Les supports de communication de 2022.....	45
c.	Réseaux sociaux	45
2.	Observation de l’ESS	46
a.	Notes de conjoncture 2021	46
b.	Data ESS pays, EPCI.....	46
c.	Appui aux filières.....	46
V.	GOVERNANCE, ANIMATION ET GESTION DE LA CRESS.....	47
1.	Gouvernance de la Cress	47
a.	Regroupement des réseaux et entreprises de l’ESS.....	47
b.	Des instances pour piloter la Cress	48
c.	Contribution à la structuration nationale de l’ESS.....	49
2.	Animation des ressources humaines	49
3.	Animation de l’équipe de la Cress	50
4.	Aménagement des locaux de la Cress	51

I. MOUVEMENT

La Cress a continué son travail d'animation et de mise en dynamique des acteurs ESS et des acteurs publics au service de l'ESS et de la Bretagne. Cette animation est à la fois régionale, départementale et territoriale.

1. Animer la stratégie régionale de l'ESS et appuyer les dynamiques territoriales

a. Animation des partenariats régionaux et de la stratégie régionale ESS (SRESS)

L'animation de la stratégie régionale ESS 2021-2024

La plate-forme de coordination de la Stratégie Régionale de l'ESS a pour objectif de partager collectivement les enjeux et actions relatifs au développement de l'ESS. Elle rassemble une quarantaine de participant-e-s : acteurs publics (État, Région, Départements, EPCI¹...) et ESS (Cress, Réseaux régionaux, pôles, Employeurs...). Les réunions sont préparées conjointement entre l'État, la Région et la Cress.

Deux réunions de la plate-forme de coordination de la SRESS (mixte présentiel / distanciel) ont eu lieu les jeudi 28 avril (38 participant.e.s, 15 pouvoirs publics / 23 ESS, 16 femmes / 22 hommes) et jeudi 6 octobre 2022 (43 participant.e.s, 14 pouvoirs publics / 29 ESS, 22 femmes / 21 hommes). Elles ont permis de faire le point sur l'avancée des 19 objets de travail de la SRESS.

Les partenariats régionaux

Outre ce travail d'animation de la SRESS, la CRESS assure en permanence un travail de mise en relation entre les acteurs, et de réponses aux sollicitations, et de diffusion de l'information avec et pour les pouvoirs publics et les réseaux de l'ESS. Cela s'est traduit en 2022 par de nombreuses **rencontres bilatérales, des participations à des colloques et évènements, des relais d'information et appels à projets**.

Les espaces de représentation

La Cress a participé régulièrement à des instances mises en place par les pouvoirs publics.

- **Le CESER - Conseil Economique Social et Environnemental Régional**
 - Marie-Martine Lips, vice-présidente de la Cress, a été nommée au Ceser au titre de la Chambre, dans le collège 3. Elle y occupe, depuis novembre 2013, un poste de 1^{ère} vice-présidente, déléguée au titre de son collège. Elle participe à la commission "développement économique".
 - La Cress anime le réseau des représentant.e.s de l'ESS au Ceser afin que des prises de position de l'ESS puissent être élaborées en concertation. Ainsi, des

¹ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

avis ont pu être émis au nom de l'ensemble des membres du Cress siégeant au nom de structures de l'ESS.

- **Le comité de suivi des fonds européens et la commission régionale de programmation des fonds européens** sont des espaces de pilotage des fonds européens en Bretagne. Durant l'année 2021, la Cress a contribué à porter la parole de l'ESS dans la construction du nouveau programme opérationnel FEDER-FSE.
- **Le comité de suivi du plan de relance.**
- **Le comité consultatif ESS 35.**
- **Bretagne Développement Innovation.** La Cress est membre du Conseil de Surveillance de BDI, agence de développement économique partenariale du Conseil Régional. Elle participe donc aux différentes instances (Assemblée Générale, Conseil de surveillance, ...). Compte tenu des nouvelles orientations de BDI et du travail exclusif sur des grandes priorités stratégiques qui croisent peu les préoccupations de l'ESS, l'investissement de la Cress dans ce partenariat a été limité.
- **Le CRALIM** - Comité régional de l'alimentation.
- **La Conférence Bretonne de la Biodiversité.**

b. Animation du réseau des pôles ESS

Depuis 2009, la CRESS assure une mission d'animation du réseau des pôles ESS sur l'ensemble de la Région. Aujourd'hui, les missions de la CRESS s'articulent autour de trois axes :

- Animation du réseau,
- Formation et soutien à la coordination des pôles,
- Représentation régionale et institutionnelle.

Animation du réseau

La fonction d'animation du réseau des pôles, via l'organisation de rencontres et de temps de travail collectifs, est un pilier central du fonctionnement du réseau. Les rencontres ont cette année été très en phase avec le DLA collectif Cress-pôles-TAg (voir ci-dessous) :

- **Organisation et animation des journées entre salarié-es** : En 2021, 3 rencontres ont été organisées. Plusieurs sujets y ont été abordés :
 - Échanges de pratiques : la fonction de représentation, l'animation de réseau, le projet stratégique, etc...
 - Partage d'informations sur les actualités régionales,
 - Coordination sur le développement des projets collectifs (Traits d'Union, qualité de l'emploi, etc...),
 - Échange sur la réorganisation du collectif Cress-pôles-TAg dans le cadre du DLA.
- **En moyenne 14 pôles sont présents à ces rencontres.** 27 personnes étaient ainsi présentes au séminaire de deux jours en juin.

c. Structuration du collectif Cress-pôles-TAg-Cric

Depuis 2018, un travail de structuration de « l'écosystème transversal » a été engagé, concentré sur les acteurs qui accueillent toutes les familles de l'ESS dans leur gouvernance et travaillent sur tous les

secteurs. Cet « écosystème transversal » est composé des pôles et de la Cress ainsi que les outils et structures portés ou co-portés par eux : le Cric et les TAg.

Les chantiers permanents

Les séminaires 2018 et 2019 avaient identifié différents chantiers de travail qui ont été en partie finalisés depuis :

- **Sur des enjeux politiques :** validation d'une vision politique partagée complétée d'une charte de fonctionnement.
- **Sur des sujets d'actions communes :**
 - Construction d'une offre de services sur la sensibilisation des jeunes à l'ESS,
 - Échange de pratiques sur la construction de politiques publiques dédiées à l'ESS.
- **Sur les fonctions support :**
 - Chantier « système d'information et de partage » : utilisation du réseau social d'entreprises « Jamespot ». Plateforme numérique d'échanges, cet outil est l'espace interne de communication, de diffusion de l'information et de pilotage des projets communs.
 - Chantier « RH » : mise en place d'une fonction RH mutualisée depuis 2021. Cette fonction assure un appui technique sécurisant la fonction employeur et assurant des projets communs pour l'ensemble du collectif Cress-pôles-TAg et notamment en 2022, un référentiel des métiers exercés dans l'écosystème et un panorama RH comparatif dans les structures du collectif Cress-pôles-Tag.
 - Chantier « Finances » : mise en place d'une formation annuelle à destination de toutes les structures du collectif « pilotage financier ».
 - Chantier « accueil » : Organisation et animation d'une journée d'accueil pour les salarié-es et les administrateur-trices de la Cress, des pôles et des TAg.

L'évolution de la structuration

En 2022, le comité de pilotage du collectif a souhaité solliciter un DLA collectif pour identifier une nouvelle étape dans sa structuration. Les enjeux RH et de modèles économiques sont récurrents dans le collectif et principalement dans les petites structures. A ceux-ci s'ajoutent des enjeux d'articulation des offres de services et de renforcement de la coopération. Le DLA sollicité pour le collectif Cress-pôles-TAg en février 2022 a été officiellement lancé en juin autour de 3 étapes :

- **Mieux qualifier les besoins pour proposer des scénarios de réorganisation :** entretiens auprès des représentant.e.s des 22 structures du collectif et des principaux partenaires. Sur la base de ces entretiens et d'ateliers de créativité, proposition de 4 scénarios de réorganisation du collectif :
 - Scénario A : organisation actuelle du collectif avec une meilleure formalisation du fonctionnement,
 - Scénario B : organisation actuelle avec espace de décision formalisé,
 - Scénario C : réorganisation avec regroupement de structures à l'échelle infra-territoriale et espace de décision formalisé régional,
 - Scénario D : régionalisation avec mise en place d'établissements.

- **Choix d'un scénario final** : Sur la base du consentement, validation entre les 22 structures d'un scénario d'organisation (scénario B, avec possibilité de regroupements selon les souhaits territoriaux).
- **Définition d'un plan d'actions pour l'année à venir.**

La Cress a particulièrement été impliquée dans ces travaux. En 2023, ce DLA va amener la Cress à repenser sa gouvernance pour mieux y intégrer les acteurs territoriaux et va être le point de départ d'un travail de fond visant à redéfinir les unités employeurs sur la région.

d. Développement de l'ESS dans le Finistère

Depuis 2006, une antenne de la Cress Bretagne est présente dans le Finistère. Dédiée au départ à l'interconnaissance et à la structuration territoriale des réseaux ESS dans le département, les objectifs de l'antenne Finistérienne s'articulent en 2022 autour de deux missions : Pilotage et animation des partenariats et Animation de dynamiques de coopérations dans l'aide alimentaire.

De manière générale, l'antenne finistérienne de la Cress demeure un moyen d'assurer une présence et un relai des actions de la Cress Bretagne dans le département, avec un rééquilibrage Ouest-Est des missions ESS développées à l'échelle régionale. Elle vise à permettre la co-construction entre acteurs de l'ESS et pouvoirs publics, des politiques, stratégies, projets et outils de développement de l'ESS.

Pilotage et animation des partenariats

L'année 2022 a été rythmée par de nombreuses rencontres, échanges et contributions avec des structures de l'ESS finistérienne :

- Réseau des pôles finistériens (ADESS Pays de Brest, ADESS Pays de Morlaix, ADESS Pays de Cornouaille et ADESK pour le Centre Ouest Bretagne) et Tag29 : rencontres bilatérales ou collectives sur un rythme bimensuel pour partager les actualités et faire remonter les enjeux liés au développement transversal de l'ESS sur le territoire. Élaboration d'un annuaire.
- Rencontres bilatérales avec le Mouvement Associatif de Bretagne, l'ADAPEI 29, FCSB, le CRIC et de nombreuses structures en lien avec l'axe 2 (détail à suivre).
- Participation aux AG de Familles Rurales 29, de la Banque Alimentaire du Finistère, ADESS Morlaix, ADESK, Tag 29.
- Participation et contribution à trois événements :
 - Séminaire « Faire ensemble ! Convergences entre associations, ESS et collectivités » organisé par le MAB, l'ADESS Cornouaille, l'Espace Associatif et La Liberté de l'esprit, en présence de Jean-François Draperi.
 - Journée organisée par l'URHAJ « Soutenir les jeunes impactés par la crise sanitaire » et contribution à la Table-ronde « Transformation du collectif et enjeux pour les politiques de jeunesse ».
 - Restitution du diagnostic « Tiers-Lieux des transitions en Pays de Morlaix » organisée par l'ADESS Morlaix.
- Deux rencontres spécifiques
 - Suez Eau France – Région Grand Ouest sur les coopérations avec l'ESS finistérienne.
 - AFPA afin de contribuer à l'élaboration d'un Guide des métiers porteurs.

L'année 2022 a aussi été rythmée par de nombreux échanges, politiques et techniques avec le CD29 afin d'alimenter les termes de la convention 2022 mais, plus généralement, de construire le partenariat et les modalités de travail avec le nouvel exécutif et les services. Plusieurs documents de travail, généralistes ou techniques ont été élaborés en vue des rendez-vous avec Emmanuelle Tournier en janvier 2022 et Maël de Calan et Véronique Bourbigot en avril 2022. Des rencontres avec les services ont permis d'approfondir les thématiques et axes de travail sur lesquels le partenariat pouvait se construire et ont ainsi abouti à la convention validée en octobre.

Enfin, en ce qui concerne tout particulièrement le travail sur l'aide alimentaire, en lien avec l'association Solaal, des points réguliers ou plus ponctuels ont eu lieu aussi bien avec la DIEL, la DAAEE ou les DTAS.

Animation de dynamiques de coopérations dans l'aide alimentaire

▪ **Coopération avec Solaal pour mettre en lien donateurs & associations**

Depuis la fin du printemps 2022, et d'autant plus avec le lancement de l'étude Solaal lors du COPIL du 12 juillet 2022 et la réunion avec les EPCI de septembre, l'antenne finistérienne de la Cress et Solaal ont développé une coopération sur le volet « amélioration de la qualité des produits et approvisionnements en produits frais » pour l'aide alimentaire. Rencontres régulières, partage de contact ont permis d'alimenter nos travaux respectifs.

Un travail visant à faciliter les liens entre donateurs et associations est en cours. Une première partie vise à informer de la démarche et constituer un réseau sous forme d'annuaire de structures en capacité de mobiliser des équipes réactives pour récupérer les dons identifiés suivant les situations géographiques. Les CCAS et EPCI sont également sollicités pour renforcer les associations par des dynamiques citoyennes.

Il est toutefois primordial de rappeler que, aussi bien pour les agriculteurs que pour les associations, ces dons demandent la mise en place d'une relation de confiance qui s'instaure souvent par la réalisation d'une action réussie. Aussi, il existe nécessairement un décalage entre le temps du projet et l'analyse de toutes ses retombées.

▪ **Animation d'un collectif d'acteurs de l'aide alimentaire en Finistère**

Les travaux engagés en 2021 devaient aboutir à la mise en place d'une coordination de l'aide alimentaire à l'échelle finistérienne, en lien étroit avec les compétences et services de la DDETS d'une part, et du CD29 d'autre part. Si la mise en œuvre effective ne sera probablement qu'à l'horizon 2023, cela n'a pas empêché l'antenne finistérienne de maintenir des relations de proximité avec les associations afin d'entretenir la dynamique amorcée en 2020-2021. Des rencontres et échanges réguliers ont eu lieu avec le Secours Populaire Français, les Restos du Cœur et la Banque alimentaire. La nouvelle présidente de l'AgoraE a également été rencontrée afin de garder un lien avec le public étudiant dont la précarité augmente significativement.

Par ailleurs, l'antenne finistérienne a répondu présente aux sollicitations du PNRA, dans sa réflexion sur son PAT et en particulier, sur le volet lutte contre la précarité alimentaire et des liens avec le CIVAM sur cette thématique ont été entretenus.

- **Production d'un recueil inspirant**

Les travaux de 2021 avaient été alimentés par une recherche d'initiatives inspirantes et duplicables en matière d'orientation et d'accessibilité, de gestion des denrées et d'implication des recourant-es. Cette recherche a donc été valorisée au travers de la publication d'un [recueil d'initiatives inspirantes](#) à la fin de l'année 2022.

2. Sensibiliser les acteurs publics et l'environnement socio-économique

a. Sensibilisation des parlementaires à "Ce que l'ESS apporte aux territoires"

Des courriers ont été envoyés à 11 députés de Bretagne, en co-signature avec les pôles ESS concernés. Ces courriers étaient composés d'une lettre personnalisée et de la brochure "ce que l'ESS apporte aux territoires - édition 2021". L'objectif de ces courriers est de faire connaître la Cress et le pôle ESS du territoire, les initiatives concrètes de l'ESS et leur impact. Cette démarche est un préalable avant de solliciter un rdv ou proposer une visite de structure du territoire. L'envoi se poursuit en 2023.

b. Outillage des EPCI

En 2022, la Cress a poursuivi le travail engagé depuis plusieurs années sur l'outillage des EPCI, par plusieurs axes complémentaires :

- L'animation d'un groupe de travail composé de pôles de l'ESS a permis de favoriser l'échange d'expériences et l'outillage en vue de co-construire des politiques ESS dans les territoires.
- La communication de la publication "Ce que l'économie sociale et solidaire apporte aux territoires : 100 innovations et acteurs ressources en Bretagne" a pu se poursuivre avec notamment une réimpression de la publication dans le courant de l'année. Cette réimpression a permis d'outiller les pôles de l'ESS, des intercommunalités et d'autres partenaires.

c. Formation et sensibilisation des collectivités à l'ESS

Dans le cadre du partenariat national avec le CNFPT et le RTES, la Cress a organisé 3 webinaires d'une demi-journée, chacun en 2022 à destination des technicien·ne·s et élu·e·s des collectivités (EPCI, communes, départements, syndicats). Le 1^{er} a eu lieu le vendredi 25 février et s'intitulait "Mieux connaître l'ESS dans le champ des politiques publiques". Le 2nd organisé le vendredi 8 avril portait sur "les achats responsables, une opportunité pour l'ESS". Enfin, le 3^{ème} organisé le vendredi 20 mai s'attardait sur "les espaces de structuration de la vie économique, sociale et citoyenne d'un territoire". Au total, ce sont 70 participant.e.s qui se sont retrouvé.e.s lors de ces webinaires avec respectivement 24 participant.e.s pour le 1^{er} webinaire, 17 pour le 2nd et 29 pour le dernier.

Fin 2022, la Cress, en partenariat avec le CNFPT et le RTES, a pu débiter l'organisation d'un cycle de 2 webinaires thématiques dont l'un sera proposé en juin et l'autre en novembre 2023.

3. Promouvoir l'engagement – des jeunes en particulier – dans des projets collectifs

a. L'ESS à l'école

Coordination dans le secondaire

L'année 2022 a permis d'entamer le travail autour des 6 priorités annuelles fixées par les signataires de la convention de coopération régionale "éducation à l'ESS" signée en décembre 2021. Cette convention signée pour 5 ans entre l'Académie de Rennes, la DRAAF, la Région Bretagne, L'ESPER et la Cress Bretagne vise au développement des actions d'éducation à l'ESS en milieu scolaire. A noter notamment dans les actions phares organisées en 2022 :

- Une journée de formation « ESS et développement durable » inscrite au Plan Académique de Formation, a été organisée le 7 avril 2022 au lycée Bréquigny à Rennes avec 17 participant-e-s,
- Plusieurs temps d'échanges de pratiques et montées en compétences ont été organisés au sein de l'écosystème ESS et de L'ESPER,
- Une newsletter bimestrielle à destination des enseignant-e-s de notre réseau a permis de poursuivre la communication sur « l'éducation à l'ESS en Bretagne »,
- Un travail sur la découverte des métiers de l'ESS a été entamé,
- Une plaquette "Jeun'ESS" a été conçue par le groupe de travail "éducation dans le secondaire" afin de proposer une offre commune d'actions de sensibilisation à l'ESS en milieu scolaire et d'être force de proposition auprès de partenaires.

Les actions dans les établissements

Dans le même temps, les actions dans les établissements scolaires se sont poursuivies. Au 1^{er} trimestre 2022, les classes ont encore été impactées par des restrictions sanitaires. Pour ces raisons, cela a pu freiner le déploiement et l'organisation de certains projets engagés. Malgré ce contexte, environ 800 élèves et 50 enseignant-e-s se sont impliqué-e-s en Bretagne, accompagné-e-s par 50 structures ESS dont, principalement, les pôles de développement de l'ESS.

La coordination du dispositif « Mon ESS à l'École »

Depuis 2016, la Cress Bretagne travaille en partenariat avec L'ESPER pour la coordination locale du dispositif « Mon ESS à l'École » en poursuivant deux enjeux :

- Soutenir l'émergence et l'inscription d'initiatives d'établissements dans le dispositif,
- Assurer le suivi opérationnel du projet en Bretagne.

Pendant l'année 2021-22, ce sont 11 projets qui ont été développés sur le territoire. Quelques chiffres à la fin décembre 2022 (année scolaire 2022-23) :

- 7 projets sont engagés en lycées (Lorient, Rennes, Fouesnant, Loudéac, Dinan et deux à Brest),
- 6 en collèges (Ploërmel, Hennebont, Brest, St Pol de Léon, Lorient, Pont-Aven).

L'animation des partenariats

▪ L'ESPER

Le partenariat avec L'ESPER national se poursuit au travers des points de coordination « Mon ESS à l'Ecole » proposés par l'ESPER, grâce à notre participation aux différents GT et aux échanges réguliers avec la correspondante nationale de L'ESPER dédiée à la région Bretagne.

La mobilisation d'un réseau de référent·e·s de L'ESPER en Bretagne se consolide chaque année un peu plus au travers de : « l'ESS Team breton ». Ce réseau de référent·e·s est composé de membres de L'ESPER principalement MAIF et MGEN mais cela tend à s'ouvrir à d'autres membres grâce à l'organisation de deux rencontres régionales de L'ESPER en 2022 et aux points mensuels proposés tout au long de l'année. L'organisation d'une demi-journée de formation dédiée à la sensibilisation à l'ESS en classe a été proposée en décembre 2022 à Vannes.

▪ Les pôles ESS

La Cress a également animé un groupe de travail pôles-Cress sur l'éducation à l'ESS à l'école. Dans ce cadre, une journée d'échanges de pratiques autour de supports pédagogiques d'éducation à l'ESS a été organisée en mai 2022.

▪ ESS France et le réseau des Cress

Tout au long de l'année, la Cress Bretagne a poursuivi son implication dans la coordination de la délégation inter-Cress sur l'éducation à l'ESS.

Le périmètre de la commission d'ESS France a été redéfini en cours d'année afin de devenir la commission « promotion et sensibilisation à l'ESS ». La Cress a pu participer aux différentes réunions de la commission proposées en 2022.

▪ Plan breton de mobilisation pour les jeunes

Depuis la mise en place en 2018 du plan breton de mobilisation pour les jeunes, piloté par l'Etat et la Région, la Cress s'est positionnée pour participer à plusieurs chantiers. Dans ce cadre, nous avons pu participer à la conférence jeunesse organisée à Saint-Brieuc en octobre 2022 et aux réunions du chantier 8 "Engagement des jeunes".

▪ Plateforme régionale EEDD

Depuis 2020, la Cress est devenue membre de la plateforme régionale « Education à l'environnement et au développement durable », incluant la DREAL, la DRAAF, les Conseils Départementaux, etc. Cet espace permet de faire mieux connaître l'éducation à l'ESS en général et le dispositif « Mon ESS à l'Ecole » en particulier, à des partenaires impliqués sur l'éducation au développement durable. La Cress a pu participer à plusieurs comités techniques et aux comités de pilotage organisés en 2022.

Dans l'enseignement supérieur

Après un travail spécifique réalisé en 2021 au sein du collectif Cress-pôles-TAg-Cric pour dresser un panorama des actions et relations existantes avec les établissements de l'enseignement supérieur, le groupe de travail a pu se réunir plusieurs fois dans l'année pour travailler sur ces axes.

Plusieurs interventions ponctuelles ont été conduites dans les formations et le partenariat avec Pépite Bretagne (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) s'est poursuivi. Un "Parcours ESS" à destination des étudiant·e·s entrepreneur·e·s a pu être expérimenté avec l'organisation en février 2022 d'une journée d'accompagnement des étudiant·e·s de Pépite.

b. Hors scolaire

Jeunes Ambassadeurs ESS

Depuis mai 2016, la Cress porte un agrément collectif d'accueil de volontaires en service civique au bénéfice de ses adhérents, en général les pôles de développement de l'ESS. En 2022, 8 volontaires en service civique ont été accueilli·e·s dans les pôles ESS et à la Cress (dont 4 pour qui le service civique avait démarré en 2021).

Dans ce cadre, la Cress a renouvelé son partenariat avec la Corlab, Concordia et Les Petits Débrouillards afin d'animer une communauté de volontaires engagée pour les transitions écologiques. Au dernier trimestre 2022, c'est près d'une trentaine de jeunes qui a débuté une mission de service civique permettant d'agir pour les transitions écologiques en Bretagne. Des regroupements sont organisés afin de permettre les synergies entre les structures et la co-construction d'actions communes.

En parallèle, la Cress a proposé, en partenariat avec la DRAJES, d'organiser des rencontres de jeunes en service civique issus des structures de l'ESS. Un café rencontre a pu être organisé en mai 2022 ainsi qu'une rencontre en distanciel en décembre 2022. Une journée est aussi programmée pour février 2023.

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif

Après avoir joué le rôle de réseau régional d'appui aux CJS jusqu'en 2019, la Cress participe à la dynamique collective de la coopérative - le CRIC - par différents biais :

- Appui au fil de l'eau à la gérance (questions budgétaires, RDV partenariaux, ...),
- Participation au comité d'appui à la gérance puis au conseil de préfiguration mis en œuvre à l'été 2022.

c. 15^{ème} édition du Mois de l'ESS

Le Mois de l'ESS maintient sa dynamique en 2022, avec **270 événements** (ce qui représentait 15% des événements prévus au national) : 109 structures organisatrices pour environ 16 000 participant·e·s.

Le travail de coordination avec les pôles ESS engagé depuis 2016 s'est poursuivi en 2022, avec l'actualisation des objectifs et attentes, une évaluation des besoins en support de communication, une refonte du guide de l'organisateur et des programmes déclinés par pays.

La Cress a conduit un partenariat médiatique avec Réseau Bretagne Solidaire, coordinatrice régionale du Festisol et d'AlimenTERRE, qui ont lieu à la même période et avec les mêmes cibles, pour mutualiser le dossier de presse et coordonner les communications.

La Cress a fourni aux pôles ESS et à chaque organisateur des outils de communication : logo du Mois, visuels pour pages web, modèle de programme à compléter, hashtag pour communiquer sur les réseaux sociaux, et les supports papier habituels : programmes et affiches. La Région Bretagne, le Crédit Mutuel de Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ont contribué au financement de ces outils et de la coordination. Les Conseils Départementaux du Finistère, des Côtes-d'Armor et Brest Métropole ont apporté leur soutien à la diffusion par de l'affichage urbain.

La Cress Bretagne décerne le **Prix régional de l'ESS** à l'association **L'image qui parle**, lieu d'expérimentation, d'innovation sociale & culturelle située à Paimpol. Avec ce Prix, l'association bénéficie de 1000 € et d'un relais en communication durant l'année 2023.

II. ACCOMPAGNEMENT

La Cress continue son travail d'animation de l'écosystème d'accompagnement et d'opérateur de démarches ou dispositifs pour soutenir la création, la consolidation et le développement des activités et des organisations de l'ESS.

1. Animer l'écosystème d'accompagnement, de financement et de formation de l'ESS

L'animation de l'écosystème d'accompagnement a pour objet de favoriser l'articulation, les complémentarités entre les acteurs de l'accompagnement et d'identifier des actions à conduire de manière mutualisée pour structurer et renforcer la chaîne de l'accompagnement. A cet effet, un important travail de mobilisation des partenaires est mené depuis plusieurs années, à destination :

- Des partenaires ESS du soutien à la création d'activité ESS (France Active Bretagne, Union régionale des SCOP et SCIC, Coopératives d'activités et d'emplois, etc...),
- Des réseaux d'acteurs fédératifs (Mouvement associatif de Bretagne, UNEA, FEI, UNAT, etc.),
- Des partenaires institutionnels (Région Bretagne, État et Conseils départementaux, etc...),
- Des acteurs de l'écosystème du développement économique (CCI, CRMA, Ordre des experts-comptables, acteurs bancaires, etc....).

L'année 2022 a marqué le passage d'une animation plutôt orientée "création d'activité" vers une animation relative à l'ensemble des étapes de vie des organisations de l'ESS. Ceci s'est traduit par :

- La co-animation avec France Active Bretagne d'une plateforme accompagnement – financement, associant réseaux de l'ESS et partenaires institutionnels (3 plateformes en 2023),
- L'identification, au sein du comité de pilotage TrajectoirESS, de 4 chantiers prioritaires jusqu'à la fin de la SRESS (2024), sur des enjeux plus larges que ceux de la création d'activité :
 - Projeter une ambition répondant aux nouveaux besoins des organisations de l'ESS,
 - Élaborer une stratégie de financement pour ancrer l'offre d'accompagnement et de formation,
 - Travailler les enjeux spécifiques d'articulation entre accompagnement et formation,
 - Aller vers une démarche de marketing commune de l'offre de services.

2. Animer le réseau TAgBZH

Le comité de coopération TAg BZH, composé des directeur·trice·s et coordinateur·trice·s des TAg BZH, est le lieu de pilotage des actions du réseau. Il s'est réuni 11 fois en 2022 pour préparer les

séminaires départementaux, piloter les principaux partenariats et projets communs. La perspective d'une offre de service commune avec Bretagne Tiers-Lieux à destination des collectivités a été identifiée et devrait se matérialiser en 2023.

Au printemps, 4 séminaires départementaux ont réuni administrateurs.trices et salarié.e.s des TAG afin d'actualiser le projet politique, et d'identifier les priorités du nouveau projet stratégique en lien avec le DLA collectif Cress-pôles-TAG.

a. Gestion des financements Feder

La Cress poursuit le portage des financements FEDER pour l'ensemble du réseau. Cette mission s'accompagne d'un appui renforcé à l'ingénierie financière et de gestion des TAG BZH : soutien à l'élaboration des budgets, outils et contrôle de gestion, etc... L'année 2022 a été marquée par la mise en place de la nouvelle programmation 2021-2027 des fonds européens, ce qui a nécessité une implication accrue sur le sujet par rapport aux années précédentes.

b. Renforcement des outils et pratiques d'accompagnement

Les groupes de travail Incubateur et Révélateur ont été maintenus selon une fréquence moyenne d'un GT par trimestre (5 GT Incubateur & 3 GT Révélateur). Ils sont des lieux d'échanges sur la stratégie à adopter (réalisation d'un diaporama pour l'offre de service Révélateur, réflexion autour des dossiers de candidature et cahiers des charges Incubateur, rencontre avec la Banque de France) et la montée en compétences (outils d'accompagnement : actualisation du Kit "création d'une association de préfiguration", résolution de problèmes lors d'ateliers de codéveloppement, partages de pratiques...)

c. Communication

Le plan de communication du réseau TAG BZH s'est poursuivi en 2022 avec :

- Mise à jour du livret d'accueil des salarié.e.s et des incubé.e.s,
- Mises à jour du site internet (www.tag.bzh) et publication de contenus,
- Rédaction d'articles pour la Newsletter écosystème,
- Publication d'un TAGazine Hors-série dédié à la célébration des 5 ans des TAG,
- Mise à jour progressive de divers documents de communication et création de nouveaux outils, en soutien à l'animation du réseau et à la mise en œuvre des fonctions (PPT de présentation de la fonction Révélateur, présentation du rapport d'activité...),
- Réalisation d'une formation des référent.e.s de communication à l'utilisation du site web avec EZEO,
- Appui à l'organisation de la journée d'accueil des nouveaux.elles arrivant.es.

3. Soutenir la consolidation et le développement des organisations de l'ESS

a. Animation et coordination du DLA

L'activité 2022 du dispositif en Bretagne

La Cress a été reconduite comme opératrice du DLA régional pour la triennale 2023-2025 comme France Active Bretagne, Réso Solidaire et l'Espace Associatif, opérateurs départementaux.

En 2022, les opérateurs DLA ont accompagné 137 structures, notamment dans les secteurs culture, arts et patrimoine, sport et animation sociale. Les thématiques d'intervention concernent principalement :

- Le projet et la stratégie,
- Les RH et l'organisation interne,
- Le modèle socio-économique et la gestion financière.

Les accompagnements réalisés en 2022 ont concerné 4527 emplois dont 2255 CDI, 2035 CDD et 237 emplois aidés. 116 ingénieries dont 111 individuelles et 5 collectives, ont été mises en œuvre.

La crise sanitaire continue d'avoir un impact sur les activités des structures, leurs organisations et leurs modèles économiques. Découle de cette situation un questionnement important des acteurs sur leurs projets associatif et stratégique, leurs RH et modèle économique.

On observe également une difficulté grandissante des structures à mobiliser des bénévoles, notamment dans les conseils d'administration. Cette difficulté engendre des problématiques de gouvernance. Un travail a été mené sur ce sujet par la CRESS et 4 pôles ESS du territoire en lien avec le DLA. Une première étude, à laquelle ont participé les chargé.e.s de mission DLA Départemental et Régional, a été réalisée par un prestataire extérieur sur les facteurs déclencheurs qui conduisent à une évolution des modalités de gouvernance dans les structures ESS. Une enquête de terrain complémentaire (projet « Les gouvernails ») a ensuite été initiée par les pôles ESS et la CRESS pour interroger les structures sur leur gouvernance et animer des temps de retours d'expérience sur des nouveaux modèles de gouvernance partagée. Les chargé.e.s de mission DLA départementaux ont participé aux comités locaux et la chargée de mission DLA régional au comité de pilotage régional.

b. L'activité du DLA régional

La Cress a pour mission d'impulser le dispositif à l'échelle régionale en accompagnant les structures d'une part, et en jouant un rôle d'interface entre les acteurs d'autre part, ce qui se traduit par deux principaux axes de travail.

Accompagner des réseaux à dimension régionale

L'accompagnement se définit par la rédaction d'un diagnostic partagé, l'élaboration d'un plan d'accompagnement articulant plusieurs ressources, le recrutement de consultants à travers un appel d'offre, le suivi à 6 et 12 mois et la gestion des budgets, des conventions et les achats de prestations.

Cette mission représente environ 40% du temps du DLA régional.

En 2022, le DLA Régional a terminé l'accompagnement collectif du réseau régional handisport et de ses composantes, sur la construction d'un projet sportif territorial et l'organisation RH. Cet accompagnement concerne 5 structures représentant 11 emplois, dont 8 CDI et 3 CDD.

Sept nouveaux accompagnements ont été lancés en 2022 :

- La ligue de surf de Bretagne, sur la structuration et le renouvellement des instances,
- Diwan, sur l'organisation interne et l'offre de service RH,
- Fibois, la filière bois, sur le projet stratégique,
- Bretagne Tiers Lieux, sur le projet stratégique,
- Le Mouvement Associatif de Bretagne, sur le modèle socio-économique,
- Le réseau Cohérence, sur le projet associatif et le projet stratégique,
- Le collectif CRESS-Pôles-TAg, sur la structuration et la mutualisation de moyens.

Ces 7 nouveaux accompagnements concernent 28 structures représentant 300 emplois consolidés, dont 271 CDI et 29 CDD.

L'accompagnement de Fibois a été prolongé par une seconde ingénierie fin 2022, qui se poursuivra en 2023, pour travailler sur la communication institutionnelle et l'offre de service. L'accompagnement CRESS-Pôles-TAg a été un temps fort de cette année 2022.

Animer et coordonner le dispositif au niveau régional

Cette mission a 4 objectifs :

- Animer et articuler le dispositif au niveau régional, l'inscrire dans l'écosystème d'accompagnement de l'ESS et favoriser l'articulation des solutions d'accompagnement autour des structures bénéficiaires du DLA,
- Animer le réseau des DLA départementaux de la région,
- Appuyer le pilotage régional et gérer le dispositif,
- Participer aux temps de co-construction, de professionnalisation et aux démarches d'évaluation organisés au niveau suprarégional.

Cette mission représente environ 60% du temps du DLA régional

La Cress a participé et/ou animé des Inter DLA et autres temps d'échanges entre chargé-e-s de mission, des réunions de comités d'appui départementaux, des comités stratégiques, des temps de contribution aux travaux nationaux et des temps d'échanges avec les Centres de Ressources DLA. Elle a également réalisé le référencement des prestataires sur la banque de données nationale Enée.

L'arrivée d'une nouvelle chargée de mission a induit des temps de formation plus importants avec l'Avise, notamment au diagnostic partagé et à l'analyse financière.

Pour la première fois, a été organisé un séminaire DLA réunissant les pilotes et opérateurs du dispositif, les chargé.e.s de mission DLA et les membres des différents comités d'appui infra-régionaux. Ce séminaire sera réitéré en 2023 et prendra la forme d'un comité d'orientation qui aura pour mission :

- D'alimenter le comité stratégique régional sur les spécificités infra-régionales et les enjeux sectoriels,
- De valoriser les bonnes pratiques du territoire.

c. « Traits d'unions » - soutien à la coopération avec les entreprises hors ESS

Lancé fin 2020, le projet « Traits d'unions » a poursuivi son déploiement sur les quatre territoires expérimentaux (pays de Morlaix, Fougères, Vitre et Auray). Porté sur les territoires par les pôles ESS et

coordonné par la Cress à l'échelle régionale, ce projet vise à développer les partenariats entre entreprises de l'ESS et entreprises engagées. Après une première année de construction et d'expérimentation de la méthodologie, le projet est rentré dans une deuxième phase de mise en œuvre en 2022 qui a permis d'adapter le plan d'actions et, grâce aux résultats atteints, de valider la pertinence du projet.

10 réunions du groupe de travail composé de la Cress et des pôles parties prenantes ont été réalisées sur l'année (1 réunion d'une heure mensuelle, 1 journée de travail par trimestre). Ces temps d'échange permettent de développer une méthode commune, s'outiller collectivement et faciliter les échanges d'expériences entre les pôles. Le comité de pilotage régional, réunissant les pôles ESS porteurs de l'action, la Cress, la DREETS, la Région, s'est réuni 2 fois en 2022.

Le 2^{ème} semestre 2022 a été essentiellement consacré à la capitalisation de l'expérience : modalisation du projet, définition et collecte d'indicateurs, réalisation de supports de valorisation (3 vidéos), partage des enseignements lors de la Conférence régionale de l'ESS, création d'un kit d'essaimage. L'essaimage du projet sur de nouveaux territoires a également été préparé, avec 5 nouveaux territoires prêts à déployer le projet à partir de 2023.

d. Développement des achats responsables en faveur de l'ESS

Un travail exploratoire a été entamé au dernier trimestre 2022 sur cet axe de la SRESS grâce au recrutement d'une apprentie. Deux formats d'action ont été testés :

- L'organisation d'un ESSpresso sur le Pays d'Auray (format de rendez-vous d'affaires),
- La participation à une opération de sourcing de fournisseurs ESS dans le cadre d'un partenariat entre ESS France et l'entreprise de restauration collective "Compass".

Par ailleurs, un travail de fond a été engagé. Après une série d'entretiens exploratoires, un premier comité de pilotage « Développement des achats responsables en faveur de l'ESS » s'est réuni le 1^{er} décembre dernier, associant acheteurs publics et privés, réseaux de l'IAE et du travail adapté, et réseaux investis sur les enjeux d'achats responsables (CCI MBO, Reseco, Réso Solidaire). 3 enjeux principaux ont été identifiés :

- Mobiliser et soutenir les acheteurs dans l'amélioration de leurs pratiques d'achats responsables,
- Professionnaliser les fournisseurs ESS dans leur fonction commerciale,
- Accompagner l'évolution des offres de service (contenu, valeur environnementale, coopération).

L'approche par secteurs d'activités/filières a été identifiée comme un levier important pour favoriser ces démarches.

e. Soutien aux pôles territoriaux de coopération économique

Depuis 2021, l'Etat a confié aux Cress la co-animation d'une cellule régionale d'animation² des PTCE, ainsi que la mise en œuvre d'animations/soutiens au niveau régional, en complément du bouquet de services national.

La cellule régionale d'animation s'est réunie à 3 reprises, pour assurer un travail de repérage de PTCE potentiels, puis instruire les dossiers. La Cress Bretagne a apporté un soutien à 5 nouveaux candidats dans la rédaction de leur réponse à l'AMI de l'Etat. Les lauréats de l'AMI phase 1 en 2021 ont bénéficié d'un suivi de proximité par le pôle/le TAg de leur territoire ou encore par Neo56 (PTCE depuis 2015). Ce travail de fond a permis à la Bretagne de compter 2 nouveaux PTCE phase 2 à la fin de l'année 2022 (Energies citoyennes en Pays de Vilaine et Mady&Co)

Les PTCE phase 1 ont par ailleurs participé à une visite commune de Neo56, préfigurant un programme de mise en réseau plus dense pour 2023.

4. Promouvoir et organiser des démarches collectives de progrès dans les organisations

a. Animation régionale Démarches de progrès

Après une enquête réalisée en 2021 sur les pratiques d'accompagnement aux démarches de progrès par les réseaux et fédérations de l'ESS, un collectif d'échanges d'expériences entre réseaux et fédérations s'est structuré en 2022, avec 4 rencontres organisées :

- **8 mars** : Restauration durable : accompagner l'amélioration des pratiques des adhérents
- **7 juin** : Mobiliser les adhérents autour des démarches de progrès : bonnes pratiques et leviers d'actions
- **15 septembre** : Qualité de vie au travail : quels enjeux dans l'ESS, quelles réalités dans nos réseaux ?
- **6 décembre** : Renouvellement des dirigeant-es bénévoles : comment accompagner les adhérents ?

17 personnes ont participé aux rencontres, avec une moyenne de 8 participant-es par atelier. Parmi les réseaux et fédérations participant : la fédération régionale des MFR (Maisons Familiales Rurales), la fédération régionale Familles rurales, l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme), le Collectif des Festivals, le CROS (Comité régional Olympique et sportif), l'URAHJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes), des pôles de développement de l'ESS...

Ces ateliers inter-réseaux permettent l'interconnaissance des acteurs, l'échanges de pratiques entre réseaux et fédérations et l'identification de solutions possibles à des problématiques rencontrées par les structures. Les contenus des échanges sont capitalisés dans des fiches de synthèse thématiques.

Une enquête auprès des participant-es au cycle 2022 a permis de confirmer l'intérêt de ces espaces d'échange et de la pertinence de programmer un nouveau cycle de rencontres en 2023.

² Composée de l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, l'Ursscop, France Active Bretagne, Neo 56 (PTCE), Cress Bretagne

En parallèle de ce collectif, un projet d'étude sur les outils d'autodiagnostic « RSO » (responsabilité sociétale des organisations) a été initié, en partenariat avec des étudiant-es de l'Ecole des Métiers de l'Environnement – UniLaSalle. La livraison des travaux est prévue à l'été 2023.

b. Agir en faveur de la qualité de l'emploi dans l'ESS

Espace d'échange, de co-construction et d'expérimentation réunissant de nombreux acteurs de l'ESS, de l'emploi et de la formation, ainsi que des partenaires publics, la démarche régionale Qualité de l'emploi dans l'ESS vise à inscrire les organisations de l'ESS dans une logique d'amélioration des pratiques sur les questions d'emploi et de conditions de travail. Elle est pilotée par un comité de pilotage régional animé par la Cress (2 réunions en 2022).

En 2022, un chantier a été engagé pour définir les nouvelles priorités stratégiques de cette démarche autour de l'élaboration d'un diagnostic partagé, la mobilisation des partenaires, et l'élaboration d'une feuille de route 2023-2025.

Une quinzaine d'entretiens a été organisée avec des structures ESS, des acteurs de l'emploi-formation bretons, et avec des acteurs portant des initiatives similaires dans d'autres régions, afin d'identifier les enjeux prioritaires auxquels font face les structures de l'ESS en matière d'emploi et de mieux connaître les initiatives existantes. Parmi les structures rencontrées : Harmonie Mutuelle ESS (ex-Chorum), Udes, DREETS, Afdas, Fédération régionale Familles Rurales, Aract, Uniformation, CARSAT, Mouvement Associatif de Bretagne, MSA, Mouvement associatif Haut de France, Mouvement Associatif et Cress Auvergne-Rhône Alpes. En complément, plusieurs temps de travail collectifs ont été organisés avec les différents partenaires de la démarche, dans le cadre des espaces collectifs en place (groupe de travail Santé au travail dans l'ESS, COPIL régional).

Ce travail a permis d'identifier les besoins prioritaires des structures ESS et de définir les grandes orientations pour les 3 prochaines années, ainsi qu'un plan d'actions 2023. Il a également été l'occasion de mobiliser les partenaires susceptibles de porter ou de contribuer à des actions dans le cadre de la démarche régionale à partir de 2023 (dont Udes, OPCO, Mouvement Associatif de Bretagne, Aract Bretagne...).

En parallèle de ce chantier stratégique, les actions se sont poursuivies dans les deux axes de travail existants de la démarche régionale :

La gestion des ressources humaines dans les très petites structures de l'ESS

4 actions territoriales, appuyées par une coordination régionale, ont poursuivi leur déploiement afin d'améliorer les conditions d'exercice de la gestion des ressources humaines dans les petites organisations de l'ESS. Elles sont portées par les pôles ESS des pays de Fougères, Redon, Brocéliande et Vallons de Vilaine. Les principales actions mises en œuvre sur les territoires sont :

- L'animation d'espaces d'échanges de pratiques et de co-développement entre dirigeant-es de petites structures de l'ESS (et entre salarié-es),
- La production d'outils de sensibilisation et de communication sur le sujet (podcasts, lettre d'information, webinaires, vidéos...),
- L'animation d'ateliers de montée en compétences des dirigeants employeurs et d'échanges de pratiques,

- La réalisation d'entretiens individuels avec des employeurs,
- La valorisation de l'offre d'accompagnement existante, auprès des organisations et des acteurs locaux de la vie associative (diffusion du Panorama des acteurs de l'accompagnement RH, sessions d'information...),
- L'animation de comités partenariaux locaux, espaces de pilotage local des actions et d'interconnaissance entre acteurs de l'emploi-formation et de la vie associative.

4 réunions de coordination entre les pôles ESS porteurs des actions et la Cress se sont tenues en 2022, avec pour objectifs de partager les expériences et méthodes, et identifier collectivement des solutions aux problématiques rencontrées.

Une campagne commune de diffusion de témoignages vidéos d'employeurs de petites structures de l'ESS a été déployée par les 5 structures en novembre 2022.

Des éléments de capitalisation des projets locaux ont également été produits, afin de faciliter la diffusion des enseignements et le déploiement de nouvelles actions sur de nouveaux territoires à partir de 2023. 4 nouveaux projets locaux, portés par les pôles de développement de l'ESS des pays de Dinan, Centre Bretagne, Auray et Ouest-Côtes d'Armor devraient ainsi se mettre en place début 2023, bénéficiant de l'expérience acquise sur les précédents projets.

La santé au travail

Les travaux 2022 ont essentiellement porté sur la capitalisation du parcours de formation-action « Objectif Ega Pro » porté par la Cress Bretagne, l'Aract Bretagne et l'Udes en 2021-2022. 5 petites structures de l'ESS bretonnes – 50 salarié-es - ont participé à ce parcours d'accompagnement collectif qui s'est clôturé en juin 2022.

Afin de capitaliser les enseignements de cette action, un temps de bilan avec les partenaires de l'action s'est tenu le 16 juin 2022, ainsi qu'un échange d'expériences interrégional le 12 juillet 2022, réunissant les Cress, Aract et Udes des régions Occitanie, Bretagne et Grand Est dans lesquelles des initiatives similaires se sont déployées.

Deux supports de capitalisation ont été également réalisés :

- [Une vidéo](#) présentant les témoignages des structures participantes,
- [Un guide méthodologique](#) pour mettre en place un plan d'actions pour l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail dans les petites structures de l'ESS.

Une campagne de diffusion de ces deux outils a été organisée par la Cress Bretagne, l'Aract Bretagne et l'Udes fin 2022-début 2023 (newsletter, sites web, réseaux sociaux, partage aux partenaires dont les réseaux nationaux – ESS France, Anact).

c. Gouvernance et transmission de projets collectifs

La structuration et le déploiement d'une nouvelle dynamique territoriale collective autour de l'accompagnement des structures de l'ESS dans leurs phases de transformation de gouvernance ont été réalisés en 2022 avec :

- La réalisation d'une étude exploratoire pour identifier les principaux enjeux liés aux phases de transformations de la gouvernance dans les structures de l'ESS
- L'identification des territoires de déploiement d'une expérimentation collective. 4 pôles ESS se sont lancés en 2022 (Pays de Brest, Vannes, Rennes, Ouest-Côtes d'Armor) avec pour principales actions :
 - La définition et la mise en œuvre d'une méthode commune de diagnostic territorial, à travers la réalisation d'entretiens qualitatifs (1 grille d'entretien commune) et de deux phases d'enquête en ligne,
 - L'analyse partagée des éléments de diagnostic, restituée dans un document de synthèse dédié,
 - La définition de plans d'actions locaux.
- La mise en place et l'animation d'espaces de travail collectif autour des 2 actions :
 - 10 réunions de travail pôles-Cress (1 visio mensuelle et 1 journée de travail par trimestre),
 - 3 réunions du comité partenarial régional pour le suivi de l'étude exploratoire et des actions territoriales.

Le déploiement des actions territoriales se poursuivra en 2023, avec l'objectif de capitaliser les enseignements de cette expérimentation, en vue de son essaimage sur d'autres territoires.

d. Accompagnement des structures dans leur transition écologique et énergétique (TEE)

La Cress Bretagne assure depuis fin 2021 une mission de sensibilisation, mobilisation et accompagnement des structures ESS dans leur transition énergétique et écologique en partenariat avec l'ADEME, les têtes de réseaux ESS, fédérations régionales et pôles ESS.

Animation du réseau régional TEE

▪ Rencontres et mobilisation des acteurs

Durant cette 1ère année du programme, des entretiens ont été organisés avec différents acteurs ESS et des partenaires dont :

- **des pôles ESS**
- **des fédérations et réseaux ESS d'ampleur régionale** : URHAJ, UNAT, FR MFR, URIOPSS, UNEA, CROS, FEI, URSCOP, MAB, Familles rurales, Fédération des centres sociaux, Le collectif des festivals, réseau Cohérence
- **des organisations associatives et des structures publiques** assurant des accompagnements financiers, techniques ou méthodologiques dans la transition écologique et énergétique en Bretagne : Ademe (convention TEE avec la Cress), Breizh Alec et des Agences locales de l'énergie et du climat, Batylab, BPI France, CCI 35, CD 35, CMA Bretagne, DRAAF Bretagne.

Ces rencontres ont permis d'identifier les dispositifs et les projets TEE, de connaître l'état de réflexion et d'avancement sur ces sujets et vérifier la pertinence des actions à mener pour sensibiliser et accompagner collectivement et individuellement des acteurs de l'ESS vers la TEE.

De ces échanges, il ressort à la fois un intérêt partagé sur les enjeux de transition écologique et un niveau d'appropriation ou de prise en compte de ces enjeux très variables selon les réseaux et les secteurs d'activités de l'ESS.

Certains réseaux portent une réelle stratégie TEE au niveau national et/ou au niveau régional et quelques-uns vont jusqu'à accompagner leurs adhérents dans cette démarche TEE (FR MFR, UNAT Bretagne, CROS Bretagne, Collectif des festivals). D'autres fédérations et réseaux ont inscrit la démarche TEE en tant qu'axe stratégique pour les prochaines années et démarrent une dynamique régionale et/locale autour de la TEE. Des fédérations et réseaux évoquent la nécessité de lancer ou relancer une dynamique TEE au sein de leur réseau d'adhérents mais soulignent le manque de moyens et/ou de compétences en interne pour réaliser des actions et/ou accompagner leurs adhérents.

- **Participation à des événements et des groupes de travail TEE**

La participation à des événements en lien avec la TEE ont permis d'appréhender les principaux enjeux, dispositifs et actualités en lien avec la TEE et de faire connaître la Cress Bretagne comme partenaire de l'accompagnement vers la TEE à destination des structures ESS : Conférence Bretonne de la Transition Énergétique, participation aux 2 ateliers collaboratifs du Plan Régional Santé Environnement de Bretagne PRSE 4 (ARS Bretagne), rencontre CCI/ Alec sur le Décret tertiaire, matinée Rencontres des partenaires TEE de l'ADEME Bretagne, journée Territoires économes en ressources de l'EPCI Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, journée sur la Biodiversité avec la Fondation Breizh Biodiv, Rencontre des acteurs engagés pour une restauration collective bas carbone – Cool Food Pro, Rencontres régionales AGORES,....

- **Participation au groupe de travail TEE national**

La participation à 6 réunions (4 journées en présentiel, 2 demi-journées en visio) du groupe de travail TEE inter-Cress animé par ESS France a été l'occasion d'identifier les actions menées à l'échelle nationale et dans les différentes régions, de partager les retours d'expériences et les outils de sensibilisation et de mobilisation des acteurs de l'ESS à la TEE.

Animation du comité partenarial TEE

Le comité partenarial est un espace de co-construction et de coopération organisé et animé par la Cress Bretagne. Les réunions sont à la fois des temps d'échanges sur les rôles et les missions de chacun.e en lien avec la TEE et aussi l'opportunité de partager des actualités et des retours d'expériences, d'initier des collaborations et de travailler sur les orientations et les travaux à mener durant les différentes phases du programme.

La 1^{ère} réunion du comité partenarial TEE a eu lieu le 1^{er} mars 2022. Elle a rassemblé 15 organisations différentes dont des réseaux et fédérations ESS, des partenaires institutionnels et des partenaires techniques en lien avec la TEE. Lors de cette réunion a été validée la proposition d'un focus sur la restauration collective durable pour cette 1^{ère} année de la mission TEE et notamment l'organisation d'un cycle de rencontres, de visites et d'échanges de pratiques entre structures ESS.

Sensibilisation et mobilisation des acteurs de l'ESS

- **Communication et promotion du programme d'actions**

Des ressources en ligne dédiées à la TEE ont été proposées en 2022. L'objectif était de présenter la nouvelle mission TEE, d'informer sur les principaux dispositifs et ressources adaptés aux acteurs de l'ESS et communiquer sur les événements organisés par la Cress Bretagne et ses partenaires, de diffuser les vidéos et replays des webinaires et visites réalisés sur la TEE : à retrouver [ICI](#).

Pour cela, les principaux médias utilisés ont été : le portail ESS Bretagne, la newsletter mensuelle du réseau de l'ESS en Bretagne, la Cress en brèves (à destination du CA de la Cress Bretagne), des mailing liste ciblées, les réseaux sociaux (LinkedIn essentiellement), la chaîne YouTube de la Cress Bretagne, le relai via les fédérations, têtes de réseaux et pôles ESS.

Par ailleurs, la Cress est partenaire des Trophées bretons du développement durable, concours organisé pour la 16ème année consécutive par la Région, l'Ademe et la Dreal. Dans la catégorie « Association », c'est Bernic&Clic (22), une application mobile pédagogique et ludique d'observation d'espèces animales et végétales du littoral breton, qui remporte le prix. Le Prix « Économie circulaire » est remporté par Chouet' (29) pour son projet Restachou Mad de conserverie zéro déchet à Douarnenez.

▪ **Cycle de rencontres sur la restauration collective durable dans l'ESS**

Le 1^{er} semestre a été consacré à l'identification des acteurs, des outils et autres ressources existants sur le thème de la restauration collective durable et spécifiquement adaptés aux structures ESS. Il s'est également agi d'identifier les organisations ESS déjà entrées dans la transition alimentaire afin de valoriser et partager leurs retours d'expériences. Ce qui a permis l'élaboration d'[un programme de rencontres](#) sur ce sujet composé de 3 visites et 2 webinaires.

Les visites ont rassemblé 34 personnes impliquées dans différents types d'organisations ESS, sur différents territoires et de secteurs d'activités variés :

- Visite 1 : « Accompagner les démarches de transition vers une restauration plus durable », organisée à Posabitat à Fougères (35) en partenariat avec le réseau Habitat jeunes URHAJ Bretagne et à destination des membres du GT Démarches de progrès
- Visite 2 : « Développer une restauration collective responsable en accord avec les valeurs de son organisation ESS », organisée à l'ESAT de Saint-Jacques de la Lande (35) en partenariat avec l'Adapei 35 et le réseau AGORES
- Visite 3 : « S'engager dans une démarche de progrès pour une restauration collective plus durable » organisée à la MFR de Rumengol (29) en partenariat avec la Fédération Régionale des MFR de Bretagne

2 webinaires ont rassemblé 37 participant.e.s, représentant des organisations ESS et des réseaux ESS de différents secteurs d'activités :

- Webinaire 1 : « Cadre réglementaire, ressources et accompagnement des acteurs ESS vers une restauration collective durable », organisé avec la DRAAF Bretagne
- Webinaire 2 : « [Cool Food Pro](#), un outil pour réduire l'empreinte carbone des achats et menus proposés en restauration collective », organisé avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), la Maison de l'Agriculture Biologique 29 (MAB 29) et Laboce

A cela s'ajoute **un webinaire** "[Agriculture de proximité et restauration collective : les réponses de l'ESS aux besoins des territoires](#)" animé par ESS France et préparé avec la Cress Bretagne, ce qui a

permis de faire témoigner le Pôle ESS Pays de Fougères lors d'une intervention « L'ESS, un levier pour construire un projet alimentaire de territoire ».

La diversité des structures ayant participé à ce cycle, confirme à la fois l'enjeu de cette thématique pour des organisations ESS de secteurs d'activités et de profils différents et l'intérêt de proposer un programme d'actions qui soit inter-sectoriel. Les participant.e.s ont fait des retours très positifs dans lesquels ils soulignent la richesse des échanges entre structures et réseaux ESS, la pertinence des outils et ressources présentés et la mise en lien avec les acteurs de la restauration collective, notamment de l'approvisionnement, qu'ils ne connaissaient pas, même sur leur territoire.

Plusieurs intervenant.e.s de structures partenaires ont fait remonter que ces actions leur avaient permis de toucher de nouvelles cibles que sont les structures et les réseaux de l'ESS. Co-construit avec des acteurs de l'ESS et des acteurs publics (DRAAF Bretagne, Laboce, UBO, EPCI porteuses de PAT), ce cycle de rencontres a permis de créer des nouveaux liens partenariaux et d'envisager le développement d'actions communes pour 2023 et au-delà.

La présence de représentant.e.s de fédérations et têtes de réseaux régionales, de pôles ESS et de structures multi-établissements permet d'envisager une démultiplication de cette sensibilisation à la restauration collective durable auprès d'un plus grand nombre de structures ESS. Plusieurs structures multi-établissements du secteur du sanitaire et médico-social ont sollicité la Cress Bretagne pour un accompagnement individualisé et un projet de formation rassemblant des responsables de restauration collective est attendu pour 2023.

e. Sensibiliser les organisations de l'ESS aux enjeux d'égalité

Fin 2022, nous avons donné un nouvel élan au travail mené sur les questions d'égalité femmes/hommes dans les structures de l'ESS en engageant une nouvelle action sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail dans nos organisations, dans le cadre d'un appel à projet de l'Etat. Déclinée aussi bien en interne aux pratiques du collectif Cress-pôles-TAg qu'en externe avec une dynamique collective rassemblant les réseaux, fédérations, acteurs emplois formation, associations expertes et autres structures et institutions partenaires, cette mission se déploiera en 2023.

III. INNOVATION-FILIERES

La Cress a pu investir progressivement des enjeux identifiés dans la SRESS, en particulier grâce à la mobilisation du FEDER en complément d'autres cofinanceurs publics, en particulier l'ADEME sur le volet économie circulaire. Cette compétence d'ingénierie collective de filières permet d'animer des programmes d'actions structurants pour les acteurs ESS et les pouvoirs publics en réponse aux enjeux de la Bretagne.

Cette ingénierie de projet s'articule de plus en plus à une ingénierie de recherche avec la volonté de promouvoir des dynamiques de co-recherche entre le monde de l'ESS et le monde de la recherche.

1. Animation du réseau ESS et économie circulaire

La Cress assure l'animation du programme "ESS en économie circulaire 2020-2023". Ce programme vise à développer et consolider les activités de réemploi, recyclage et plus globalement, d'économie circulaire portées par les acteurs de l'ESS, tout en s'appuyant sur le travail en réseau de ces acteurs pour favoriser des dynamiques communes.

a. Animation du réseau régional transfilière

Un enjeu fort du programme est de rendre lisible les actions conduites (du point de vue des acteurs de l'ESS, des collectivités, et plus globalement du monde socio-économique), mais aussi de développer des outils de sensibilisation et d'information à destination des collectivités, très demandeuses d'expertise sur le champ du réemploi.

Les deux rendez-vous de l'économie circulaire, sociale et solidaire mis en place en 2021 se sont poursuivis en 2022 à un rythme trimestriel :

- Parution de 4 Circul'lettres : chacune est centrée autour d'un portrait d'acteur, d'une histoire collective et d'une réalisation du programme. Près de 750 personnes sont inscrites. On constate un bon taux d'ouverture pour chacune.
- Organisation de 4 Circul'heure : ce webinar de format court, d'une heure, est à destination des collectivités et décrypte un sujet de l'économie circulaire, sociale et solidaire. On observe une bonne participation (entre 40 et 50 participants à chaque fois) et une belle fidélité ; de nombreux.ses participante.s suivent plusieurs webinaires.

L'ensemble des rendez-vous est à retrouver sur le site internet de la Cress ([ici](#)).

Collectif d'acteurs « ESS & Economie circulaire »

La Cress anime un collectif d'acteurs bretons de l'économie circulaire, sociale et solidaire. Leurs champs d'activité principaux se situent aujourd'hui dans la prévention et la gestion des déchets (réemploi, collecte, tri et préparation au recyclage), en tant qu'opérateurs ou facilitateurs. Ce collectif porte l'ambition de structurer une parole bretonne commune ESS & Économie circulaire, en lien avec les dynamiques régionales de coopération thématique.

5 temps collectifs de travail ont été organisés en 2022 ainsi qu'une rencontre avec la conseillère régionale en charge des déchets et de l'économie circulaire et le directeur régional de l'Ademe en février 2022. De nombreux échanges ont aussi eu lieu autour des négociations avec les éco-organismes dans le cadre de la mise en place des nouvelles filières Responsabilité Elargie du Producteur (REP) et la mise en place des fonds Réemploi.

Carteco, la carte des structures de l'ESS engagées dans l'économie circulaire

Lancée nationalement en 2021, Carteco est une carte collaborative qui identifie et qualifie les acteurs de l'ESS de l'économie circulaire. Cet outil contributif est ouvert à tous : structures de l'ESS, collectivités et citoyen-ne-s peuvent facilement y ajouter des informations, sous couvert d'une modération des données par la Cress. À l'échelle de la Bretagne, 398 structures de l'ESS y sont aujourd'hui référencées.

En 2022, un travail de rapprochement de données a été engagé avec la plateforme [Craft](#), mise en œuvre par Bretagne Développement Innovation (BDI). Ce croisement de bases de données permet d'insérer les acteurs ESS dans un écosystème large de professionnel-le-s breton-ne-s hors ESS, y compris avec le milieu universitaire.

Ces deux outils, Carteco et Craft, sont complémentaires de la datavisualisation des acteurs ESS du réemploi, réalisée en partenariat avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB).

Appui aux démarches territoriales

L'équipe économie circulaire de la Cress apporte son expertise thématique aux collectivités en lien avec les pôles de développement ESS ou directement avec le pôle lorsqu'il sollicite l'équipe. A ce titre, un support à destination des salarié.e.s des pôles et TAgBZH pour préciser les missions de la Cress sur l'économie circulaire a été produit.

Outre les Circul'heure, l'équipe a aussi contribué à des événements organisés par des tiers à destination des collectivités (Reseco, Ecole des Métiers de l'Environnement, B2E, Conférence des ressources, Journée "Territoires&Développement local"). Des contacts plus ciblés ont eu lieu avec plusieurs collectivités, notamment dans le cadre des programmes Territoires Economes en Ressources (TER) de l'Ademe.

Veille sur les filières et activités émergentes

Dans un contexte de généralisation du tri à la source des biodéchets alimentaires en 2024, qui est aussi un axe fort du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) breton, la Cress a réalisé un panorama sur la place (actuelle et à venir) des acteurs ESS dans la gestion des biodéchets, avec l'intuition d'un important potentiel de développement d'activité. Finalisé en juin 2022, ce panorama a fait l'objet d'une restitution auprès des acteurs de filière bretonne, d'un Circul'heure dédié sur des partages d'expérience ainsi que d'une fiche de synthèse "En un coup d'oeil". Ce panorama vient accompagner et alimenter la dynamique de structuration, en cours, du Réseau Compost Citoyen Grand Ouest.

En fin d'année 2022, la Cress a signé une convention avec le SGAR Bretagne pour accompagner à la structuration d'une filière régionale pour le réemploi du mobilier professionnel. Ce projet, financé pour 1 an et qui sera mis en œuvre en 2023, vise à :

- Développer des synergies et mutualiser les moyens des acteurs impliqués sur des activités de réemploi en facilitant l'accès au gisement du mobilier professionnel des services de l'Etat,
- Augmenter les volumes de mobilier professionnel réemployé et réutilisé,
- Permettre un changement d'échelle d'un écosystème solidaire de partenaires qui œuvrent pour la co-construction d'une société innovante, inclusive et respectueuse de l'environnement,
- Contribuer à la structuration d'une filière globale de collecte, réemploi, surcyclage de mobilier professionnel en Bretagne.

Au-delà du SGAR, ce projet est conduit en partenariat étroit avec Reseco, le réseau d'acheteurs publics responsables Grand Ouest et Valdelia, l'éco-organisme agréé sur la filière du mobilier professionnel.

b. Développer et consolider le réemploi

Université Bretonne du Réemploi (UBR)

La professionnalisation et la montée en compétences constituent un axe fort de la stratégie de développement et de consolidation du réemploi social et solidaire en Bretagne, depuis 2018. Le travail se structure notamment autour du projet d'**Université Bretonne du Réemploi (UBR)**.

En 2022, la Cress a poursuivi le travail engagé avec le groupe de travail dédié pour **monter un parcours de formation de technicien valoriste**, reconnu et certifié. Une chargée de mission a notamment été recrutée en renfort sur l'ingénierie de formation en lien avec notre partenaire Ressources-T, ce qui a permis de déposer un dossier de demande de **reconnaissance comme "métier émergent"** auprès de France Compétences (demande qui a reçu une réponse favorable en décembre), et de monter un dossier de demande de certification de la formation en vue d'un dépôt début 2023.

L'expérimentation de la formation de technicien valoriste (niveau 4, bac) aura lieu en octobre 2023 à Rennes avec l'appui d'Askoria, et a été préparée dès le printemps 2022 (sondage des besoins de recrutement, partenariats financiers, séquençage et premiers supports pédagogiques...).

Il s'agit d'une première étape concrète du projet d'UBR, qui aura vocation par la suite à faciliter l'organisation de formations sur d'autres niveaux notamment 5 et 6 (coordination et direction), ou sur des spécialités (par filières), en lien avec les partenaires régionaux et nationaux également engagés sur ce champ.

L'accompagnement des porteurs de projet du réemploi

Un appui renforcé à travers un accompagnement individuel de porteurs de projet d'activités de réemploi a été mis en place depuis décembre 2020. En 2022, 26 structures (associations et collectivités) ou porteurs de projets individuels ont été accompagnés lors d'au moins un échange. La grande majorité de ceux-ci sont de nouvelles structures et activités de réemploi, et la plupart sont des projets de recycleries (généralistes ou matériaux).

L'accompagnement permet, selon les besoins, de :

- Apporter un premier appui stratégique, technique et financier adapté au projet,
- Orienter vers les acteurs et ressources adaptés : pôles ESS, TAG BZH, acteurs du réemploi, Ademe, collectivités locales compétentes, financeurs éventuels, etc...,
- Intégrer le cas échéant le projet aux réseaux régionaux animés par la Cress.

La clarification du parcours d'accompagnement est en cours et sera finalisée au cours de l'année 2023, à travers la réalisation d'une plaquette dédiée.

Par ailleurs, dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux opérations de réemploi, réutilisation » de l'Ademe Bretagne, la Cress assure également un rôle de porte d'entrée pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que pour les collectivités locales. Dans ce cadre, entre janvier et mars 2022 (fin de l'appel à projets), la Cress s'est entretenue avec 11 porteurs de projets différents.

Un fichier partagé de suivi des sollicitations a été mis en place avec l'Ademe Bretagne et les autres partenaires de l'appel à projets, facilitant l'interconnaissance et la transmission d'informations synthétiques sur ces projets.

Observation et production des connaissances en matière de réemploi

Une mission de suivi et d'analyse de l'activité avait débuté en 2018 en partenariat avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB). Un premier travail d'enquête avait permis de recueillir et valoriser un certain nombre de données et d'indicateurs sur le site de l'OEB, qu'il était nécessaire de mettre à jour.

Une enquête, à laquelle 65 structures ont répondu, avait donc été menée entre février et avril 2021 auprès des structures bretonnes de réemploi ESS. Cette enquête permet de bénéficier de données actualisées qui ont pu être valorisées sous différentes formes, notamment via :

- La réalisation [d'un rapport de synthèse](#) présentant une compilation et une rapide analyse des données récoltées,
- La mise à jour de la [cartographie des acteurs du réemploi ESS](#) sur le site de l'OEB,
- Une page dédiée aux acteurs du réemploi social et solidaire sur brochure des chiffres-clés des déchets en Bretagne.

En 2022, une mise à jour légère de la cartographie a été effectuée, permettant d'améliorer son exhaustivité en incluant de nouveaux acteurs ou des acteurs inconnus en 2021. 110 structures et 172 sites de réemploi social et solidaire y sont ainsi désormais recensés.

C. Animation et structuration du réseau des recycleries et ressourceries

Depuis 2017, la Cress assure une mission d'animation du réseau des recycleries et ressourceries bretonnes. Dans le cadre du programme triennal "Economie circulaire en ESS" (2020 - 2023), l'objectif est d'animer mais aussi d'accompagner la structuration et la pérennisation de ce réseau, en renforçant les coopérations et travaux collectifs, en complément de la montée en compétences et l'accompagnement des porteur-euse-s de projet (voir supra).

Animation et outillage communs

Des temps réguliers d'échanges de pratiques ou d'actualités en visioconférence permettent de favoriser l'interconnaissance et notamment d'intégrer les nouveaux entrants, de partager des pratiques, capitaliser des savoirs, et faire émerger des besoins spécifiques. 6 réunions de ce type ont été proposées en 2022. Le travail de capitalisation a permis d'élaborer et mettre à jour des « **foires à questions** » diffusées en interne et en externe au réseau, alimentant également les échanges réguliers avec les collectivités en demande croissante de retours d'expériences observés sur d'autres territoires.

L'année 2022 a également été marquée par le retour du **séminaire régional** des recycleries-ressourceries (qui n'avait pas eu lieu en tant que tel depuis 2019 suite au Covid), organisé sur 2 jours à Brest fin septembre 2022, et qui a réuni 40 participant.e.s représentant 18 structures. Ce regroupement a permis d'intégrer de nouveaux arrivants, de valider le projet politique du réseau, de partager en collectif des questions liées au positionnement stratégique du réseau (périmètre, partenariats), et de partager les avancées des travaux collectifs engagés.

Au-delà du groupe de travail dédié à l'« UBR » (voir supra) et à la structuration (voir infra), deux groupes internes au réseau ont été actifs en 2022 :

- **Outil de pilotage économique commun** : accompagné dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA), un groupe composé de 6 structures a pu créer un outil de pilotage économique commun. Cet outil permet aux participant.e.s d'analyser et donc piloter leur activité économique, mais aussi d'apporter des éléments objectivables dans les échanges avec les pouvoirs publics, dans une volonté de consolider les modèles économiques. 3 temps collectifs ont été organisés sur le premier semestre 2022, avec un temps de restitution régionale en visio-conférence.
- **Sensibilisation** : les échanges d'actualités et le séminaire régional ont souligné le besoin de créer un espace d'échanges de pratiques et de mutualisation d'outils sur la sensibilisation. Un groupe dédié a été lancé à l'automne 2022 avec l'ambition de créer un outil pédagogique commun. 2 réunions de travail ont eu lieu entre octobre et décembre 2022, réunissant 8 structures, plutôt représentées par des salarié.e.s hors direction.

Pérennisation et formalisation du réseau

En vue de la pérennisation et la formalisation du réseau des recycleries-ressourceries bretonnes, à l'image de ce qui existe dans d'autres régions, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises en distanciel pour finaliser le projet politique du réseau, poser des éléments de stratégie et de méthode, et co-organiser deux temps en présentiel pour engager une dynamique plus collective et partagée sur ces réflexions : un temps de travail le 27 avril à Lorient avec une douzaine de personnes particulièrement investies dans les travaux du réseau, et le séminaire régional des 29 et 30 septembre à Brest.

Sur ce plan, le séminaire régional a permis à l'ensemble des participant.e.s d'appréhender l'historique du réseau, de comprendre et adhérer à l'ambition de sa pérennisation, et d'acter un projet politique partagé. Le groupe « structuration » a désormais mandat pour poursuivre le travail sur le modèle socio-économique du réseau et sa gouvernance, qui sont les priorités de travail pour 2023.

d. Soutien aux activités de réemploi de matériaux du Bâti et à la filière Textile

Dans le cadre du développement et de la consolidation des filières à enjeux, deux filières font l'objet d'un travail spécifique : le réemploi des matériaux du bâtiment et le textile.

Le réseau breton des acteurs du réemploi de matériaux

Depuis 2020, les acteurs du réemploi des matériaux du bâtiment se mobilisent et une dynamique de réseau a vu le jour avec des rencontres régulières, la création d'outils communs et la mise en place d'un espace de travail collaboratif. Après avoir structuré ce réseau, la Cress poursuit son animation à travers les différents espaces collectifs :

- a. **9 RDVs mensuels** de partage d'actualités des acteurs,
- b. **2 journées de rencontres** sur site : en mai au Repair, à Morlaix (29) avec un temps de montée en compétences avec Christelle Dion, d'Océan 44, sur la chaîne de valeur de la filière réemploi, et en novembre, à Vannes (56), avec un temps de montée en compétences sur les coopérations avec les SIAE,
- c. **2 groupes de travail** spécifiques : un premier sur l'élaboration de la feuille de route 2022 du réseau et un second sur la tarification des activités de réemploi des matériaux.

Ces temps sont toujours très appréciés et utiles pour les structures et la dynamique régionale, ils permettent de cultiver l'interconnaissance, l'échange de pratiques et de faire émerger des sujets communs qui peuvent être traités dans d'autres espaces. C'est aussi l'occasion d'inviter des partenaires ou experts pour des échanges et de l'interconnaissance, et faciliter les coopérations avec des partenaires de la filière.

Au niveau national, la Cress participe et contribue au réseau national des acteurs ESS du réemploi des matériaux. Animé par ESS France, ce réseau rassemble des acteurs du réemploi des matériaux et les CRESS investies sur le sujet afin de partager les actualités des réseaux, échanger sur les enjeux de la filière et les dynamiques nationales. Dans ce cadre, le réseau a travaillé étroitement avec ESS France sur la négociation de la filière REP PMCB. Deux documents ont été ainsi produits :

- Une publication sur « [Les attentes et propositions des acteurs de l'ESS spécialistes du réemploi des matériaux du bâtiment](#) » en février 2022,
- Une note compilant les propositions d'amendements des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) spécialistes du réemploi des matériaux du bâtiment à l'arrêté portant cahier des charges de la filière REP PMCB en mai 2022.

L'intégration des pratiques de réemploi et le développement de la filière dans le bâtiment

La Cress poursuit ses échanges avec des collectivités, des bailleurs sociaux, ou syndicats, en lien avec leur problématique de territoire et dans l'objectif de dynamiser ces activités de réemploi dans le bâtiment. Pour cela, la Cress a organisé et animé plusieurs temps de rencontres pour répondre aux besoins des acteurs, faciliter la rencontre et nourrir les réflexions :

- Un webinar Circul'heure sur le thème Réemploi des matériaux du bâtiment à l'échelle d'un territoire dans la continuité des 2 précédents webinaires organisés en 2021,
- Une journée technique sur le thème « Bâtiment et économie circulaire » organisée en partenariat avec Bâtylab qui a rassemblé près de 100 participants le 05/07/22 à Landerneau (22). Dans ce cadre, la CRESS a notamment animé un atelier sur le rôle des acteurs de l'ESS pour dynamiser le territoire,

- Une journée technique sur « Les leviers pour faciliter le réemploi des matériaux » réunissant 60 acteurs du réemploi et acheteurs publics le 22/11 à Elan Bâtitisseur, à Saint-Jacques-de-la-Lande (35).

La Cress contribue également à la publication d'outils/supports diffusables pour faciliter la mise en action :

- Une [Boîte à outils](#) à destination des maîtres d'ouvrage pour faciliter le réemploi et la valorisation des matériaux du bâtiment dans la commande publique en partenariat avec RESECO,
- Un article dans le dossier spécial Construction 21 « [Quand le réemploi se met en mouvement à l'échelle locale : structuration et opérationnalisation de la démarche dans trois régions françaises](#) ».

Développement de la filière en facilitant les coopérations et les partenariats

Cette année a permis de poursuivre les rencontres avec les acteurs de la filière afin d'avoir un panorama des acteurs, de leurs activités et des rôles des différentes structures dans la chaîne de valeur. Les demandes d'architectes ou de maîtres d'ouvrage se multiplient. La Cress est désormais identifiée comme un interlocuteur privilégié et continue d'assurer la mise en lien des demandes des professionnels sur des opérations de chantier, avec les acteurs du réemploi.

- Rencontres d'acteurs de la filière : Fédération SCOP BTP Ouest, Fibois, La Poste Immo
- Sollicitations de professionnels et maître d'ouvrage : Ginger Deleo

Dans le cadre de sa feuille de route 2022, le réseau a identifié un enjeu fort de coopération entre réseaux de l'insertion et acteurs du réemploi des matériaux du bâtiment. Cela répond à la fois à un besoin de développement et de diversification d'activités pour les réseaux d'insertion et à un besoin de développement de compétences et de massification pour la filière réemploi des matériaux dans le bâtiment. Des échanges d'interconnaissance ont ainsi été organisés avec les réseaux de l'IAE rencontrés : la Fédération des Entreprises d'Insertion, Coorace, Chantier Ecoles et la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Créer une offre mutualisée entre acteurs à destination des maîtres d'ouvrage

Les acteurs du Finistère ont partagé le besoin d'avoir une offre plus visible et l'enjeu de répondre collectivement à des marchés plus importants. Dans ce cadre, ils ont décidé de se faire accompagner dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement (DLA) afin d'élaborer une offre commerciale commune. 5 structures ont été impliquées : Le Repair, Valouest, Un peu d'R, Tribord, Don Bosco. L'accompagnement s'est déroulé de juin à décembre 2022.

La CRESS a suivi de près cet accompagnement afin d'assurer le partage et la mise en lien avec le réseau mais aussi d'envisager une duplication de ce modèle à l'échelle d'autres territoires ou de la région.

Définir une organisation régionale entre acteurs et une mutualisation logistique

Pour répondre aux enjeux de développement et de massification du réemploi des matériaux du bâtiment, la Cress a identifié un besoin d'étude visant à développer des solutions collectives et un schéma de coopération entre acteurs de l'ESS, pour les activités de logistique et de stockage. Ce besoin a été formalisé par un groupe de travail réunissant plusieurs acteurs du réseau puis partagé avec d'autres collectifs régionaux (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie). Un travail de coordination a permis l'élaboration d'un cahier des charges commun avec l'appui d'ESS France

Cette démarche d'étude a été mutualisée à une échelle nationale, pour s'appuyer sur une même méthodologie, notamment dans la phase de diagnostic ; qui pourra par la suite être consolidée et reproduite dans d'autres régions. Cette analyse à l'échelle nationale pourra également permettre de mettre en exergue des modalités de fonctionnement de la filière de réemploi des matériaux du bâtiment partagées entre les structures de l'ESS sur l'intégralité du territoire, mais aussi les spécificités propres à chaque contexte territorial. Cette étude sera lancée début 2023.

Animation du réseau des acteurs de la filière textile et réalisation d'un diagnostic

En 2021, la Cress a réalisé un diagnostic avec la collecte de données chiffrées associée à 12 entretiens individuels avec des responsables de structures. Les résultats de ce diagnostic ont été finalisés et présentés dans le cadre d'une visioconférence de restitution aux acteurs en avril 2022. Cette analyse a permis de mettre en exergue plusieurs pistes d'actions et perspectives :

- Mieux valoriser les activités et l'importance des structures ESS dans la filière,
- Optimiser le réemploi,
- Optimiser et mutualiser des solutions opérationnelles sur la logistique & stockage,
- Développer des synergies pour les solutions d'exutoire,
- Développer d'autres opportunités d'exutoire.

Les résultats de ce diagnostic ont pu être valorisés avec la publication d'une fiche mémo dressant un [panorama des chiffres clés et des enjeux de la filière textile](#).

Ce diagnostic a également permis de requestionner les acteurs sur leur souhait d'implication dans une dynamique collective et de confirmer leur volonté de participer à une réflexion partagée sur la structuration d'une filière ESS en Bretagne. Une rencontre réunissant 7 acteurs de la filière a été organisée au Relais Bretagne à Acigné pour partager les attentes et besoins de ces acteurs.

Par ailleurs, la Cress a participé à 3 réunions du groupe de travail textile animé par ESS France dont l'objectif est de partager les actualités des dynamiques régionales mais aussi d'échanger sur les enjeux de la filière. Elle a également co-animé un atelier « Textile et Economie circulaire » avec la CCI lors de la Conférence des ressources organisée par la Région.

2. Bien Vieillir

La Démarche Bien Vieillir en Bretagne a été lancée en 2020, et vise la structuration de la filière du Bien Vieillir, avec pour objectif opérationnel la consolidation d'un gérontopôle breton.

Les objectifs pour 2022 étaient la structuration de la gouvernance du gérontopôle, la production d'une étude d'opportunité sur la facilitation des parcours d'insertion vers les métiers du grand Âge, ainsi que la structuration de la filière.

a. Structuration du gérontopôle

Suite à l'élection d'un Conseil d'Administration de transition en décembre 2021, alors composé de 10 membres, et 22 invité-es permanent-es, le premier semestre 2022 a été consacré à la refonte des statuts et de la charte du gérontopôle. Ces documents, basés sur le manifeste pour un gérontopôle de Bretagne, publié en 2021, ont été formellement adoptés par les membres de Kozh Ensemble lors de l'Assemblée Générale. Le gérontopôle de Bretagne a donc pour objet de faciliter la continuité des parcours de vie sur le territoire breton afin de permettre à chaque personne d'appréhender et d'anticiper son évolution de vie, de renforcer le pouvoir d'agir des citoyen·nes tout au long de leur vie, de contribuer à leur meilleure inclusion dans la société et de favoriser la démocratie sanitaire.

L'Assemblée Générale a aussi été l'occasion de renouveler l'intégralité du Conseil d'Administration, à présent composé de 22 membres, répartis en 5 collèges. C'est cette instance qui pilote l'animation et la structuration de la filière. De nombreux acteurs de l'ESS y sont représentés (La Mutualité Française, la Fondation Ildys, Askoria...).

Cette étape a été l'aboutissement d'un processus de près de deux ans, de mobilisation des acteurs du territoire, et de réécriture du projet de Kozh Ensemble, au regard des attentes des parties prenantes.

Au second semestre, des efforts ont été consacrés à renforcer le lien avec les autres gérontopôles de France, à travers des travaux communs d'une part, la préparation de tables rondes lors des Assises Nationales du Vieillissement, organisées au Havre, et avec le travail de structuration d'une Union des Gérontopôles de France, qui verra le jour en 2023. C'est également au cours des Assises du Vieillissement qu'a eu lieu la signature d'une convention entre les 9 gérontopôles de France et la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, en présence de Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, et d'Agnès Firmin Le Bodo, Ministre déléguée Ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale.

b. Animation de la filière

Pour la deuxième année consécutive, la Cress et Kozh Ensemble, en partenariat avec Askoria, et le soutien de Malakoff Humanis, ont organisé la Journée Bien Vieillir. Cette année, c'est le thème des parcours de vie qui a été choisi. Près de 200 personnes se sont réunies à Rennes, autour de 4 tables rondes et 3 ateliers thématiques, mobilisant 16 intervenant-es. Comme en 2021, les retours ont été très positifs. Cette année, des [actes](#) ont fait l'objet d'une publication à l'issue de la journée.

Les Labs

En 2022, la Cress a coanimé 3 Labs thématiques au sein de Kozh Ensemble.

- Le Lab Habitat, qui comptait 47 inscrit-es en fin d'année, s'est rassemblé 2 fois dans l'année. Par ailleurs, des travaux collectifs animés par la Cress ont été menés autour de deux sujets : L'habitat sénior collectif impliquant les personnes âgées, qui a débouché sur un travail de cartographie, et la création d'habitats séniors collectifs, qui a débouché sur la rédaction d'une [note méthodologique](#) à destination des porteurs de projet ou des collectivités.

- Le Lab Vie Sociale, comptant 65 participant-es, s'est rassemblé à 4 reprises en 2022. Ce Lab a accompagné une porteuse de projet, et a mené plusieurs travaux de réflexions sur des thèmes comme « donner envie ».
- Le Lab Santé a travaillé essentiellement sur la thématique de l'éthique. Ses 55 membres se sont réuni-es 3 fois, et ont suivi plusieurs projets de création d'espaces éthiques locaux (Cornouaille, Morlaix...), en lien avec l'Espace Ethique de Bretagne.

Des accompagnements collectifs

En 2022, des réunions de plusieurs Labs ont été organisées afin d'accompagner des projets entrepreneuriaux ou de territoires. Ainsi, des étudiant-es d'Askoria ont été soutenu-es dans leur diagnostic de territoire, en vue de réaliser des logements collectifs à destination de séniors, et une porteuse de projet en incubation chez TAg35 a pu présenter son projet et bénéficier des retours des experts des Labs.

Repérage de la Fragilité

Un groupe de travail sur le repérage de la fragilité chez la personne âgée a été initié au sein de Kozh Ensemble, coanimé par la Cress, l'URPS Médecins Libéraux, la FACS Bretagne et VYV 3 Bretagne. Ce groupe, rassemblant 47 professionnel·les du monde sanitaire, social et médico-social s'est réuni à trois reprises, et a coordonné la réponse à un Appel à Projet national sur le déploiement d'un outil de repérage de la fragilité.

c. Silver économie

Dans la continuité du travail initié en 2021, un groupe de travail visant à animer et structurer la filière, et rassemblant des acteurs de l'accompagnement (Cress, Chambre de Commerce et d'Industrie, Biotech Santé Bretagne...) a été rassemblé pour la première fois, avec des perspectives de travaux communs intéressantes, autour de la cartographie des entreprises de la filière, de l'étude des modèles économiques et du recensement des appels à projets.

Par ailleurs, la Cress et Kozh Ensemble ont organisé, en partenariat avec France Silver Eco, l'organisation et l'animation de [l'étape bretonne](#) du **Tour de France des Silver Régions**, dans les locaux du Totem, à Saint-Brieuc. Les thèmes choisis ont concerné d'une part, l'accompagnement des porteurs-euses de projet, et d'autre part l'adaptation des projets aux territoires. Cette matinée a été l'occasion de découvrir la variété des acteurs bretons de la filière, et de soutenir la structuration de la filière à travers un événement d'échelle régionale, avec près de 50 participant-es.

d. Etude de faisabilité de parcours d'insertion et de formation dans les métiers du Grand-Âge

Les enjeux du recrutement dans les métiers du Grand Âge ont été soulignés dans le cadre de la structuration du Gérontopôle de Bretagne Kozh Ensemble. Dans ce contexte, depuis début 2022, la Cress en partenariat avec la Dreets mène une action consistant à faire émerger des parcours d'insertion et de formation comme solution pour le recrutement dans les métiers du Grand Âge [social, médico-social et sanitaire].

L'action a été mise en œuvre de la manière suivante :

Une première phase de mobilisation s'est traduite par notre participation à la [semaine des métiers du prendre soin](#). La Cress a ainsi contribué à la mobilisation des participant.es à la semaine via ses réseaux et contacts (34 membres du COPIL représentant 27 acteurs, fédérations, et institutions). Cela a permis de valider lors des échanges préparatoires le besoin de facilitation d'actions sur les recrutements des personnes éloignées de l'emploi. Plus de 80 évènements ont été organisés mobilisant une trentaine de partenaires de l'emploi, l'insertion, la formation en particulier.

L'action s'est ensuite lancée de manière opérationnelle, au printemps 2022. Une première réunion du comité de pilotage permettant de valider collectivement les objectifs et la méthodologie de travail de cette étude. Afin de présenter la démarche et de mobiliser les partenaires, nous avons :

- organisé une journée de travail le 31 mai permettant la rencontre entre acteurs de l'IAE et représentants des métiers du grand âge (30 participant.es),
- réalisé des entretiens bilatéraux avec les représentant.es de structures concernées (UNA, ADMR, CD22, Région, FAS, COORACE, Fédé EI, Chantier Ecole).

Ces actions ont permis de mobiliser des acteurs de l'insertion d'une part et acteurs représentant les métiers du Grand Âge d'autre part pour faciliter les liens entre eux, et pour valider l'intérêt et la motivation des différents acteurs à travailler sur ce sujet et leur souhait de contribuer à la création de solutions et projets concrets permettant la réussite des parcours d'insertion.

La troisième phase, lancée à l'automne 2022 avait pour objectifs de finaliser l'étude d'opportunité de la création d'une ou plusieurs structures d'insertion (EI, ETTI...) et/ou de mutualisation d'emplois, dédiée aux métiers du Grand Âge [social, médico-social et sanitaire]. En parallèle, les bases méthodologiques permettant d'amorcer l'étude de faisabilité d'un tel projet ont été posées. Le rapport d'étude d'opportunité a été finalisé en fin d'année. Ce travail se poursuivra en 2023 avec la réalisation d'une expérimentation régionale permettant de valider la faisabilité de la création de dispositif d'insertion ou de formation dans les métiers du grand âge.

3. Partenariat avec les services judiciaires et pénitentiaires

Depuis 2019, la Cress et la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) - Grand Ouest travaillent à la co-construction des projets et expérimentations favorisant les liens entre acteurs de l'ESS et ceux du secteur judiciaire. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune d'apporter des réponses collectives à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits, notamment dans l'accompagnement des personnes placées sous main de justice.

a. Animation et pilotage du partenariat « ESS – Justice »

En 2022, la Cress et la DISP ont souhaité mettre l'accent sur le portage politique et collectif du partenariat. Un travail de mobilisation auprès des acteurs de l'ESS et du ministère de la Justice a été réalisé. Nous avons pour objectif de formaliser un espace d'échange qui dépasse le binôme Cress-DISP entre les acteurs de l'ESS et les acteurs publics afin de :

- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de l'ESS et du ministère de la Justice,

- Créer un espace de réflexion autour des enjeux et problématiques rencontrés par les personnes placées sous main de justice,
- Proposer un espace de coopération facilitant les démarches d'innovation sociale.

Le comité régional de pilotage et d'appui « ESS – Justice »

Afin de répondre aux objectifs ci-dessus, en décembre 2022, la Cress et la DISP ont organisé et animé le 1^{er} comité de pilotage et d'appui « ESS – Justice » de Bretagne. Une vingtaine d'acteurs se sont mobilisés pour rejoindre le comité, qui a décidé de se réunir deux fois par an, dont :

- Des acteurs de l'ESS : le Cric, les TAG Bzh, l'URSCOP, la mutualité française de Bretagne, Chantier Ecole, l'UNÉA,
- Des acteurs publics : le conseil régional de Bretagne, la DREETS, les SPIP des différents départements (services pénitentiaires d'insertion et de probation), l'ATIGIP, pôle emploi, les conseils départementaux.

Ce premier comité a permis de définir les modalités de rencontre, de travail et les objectifs du collectif. C'était aussi l'occasion de présenter aux acteurs présents un bilan d'activité de l'année 2022 et de définir une feuille de route commune pour 2023.

b. Soutien aux démarches d'innovation sociale et à la création d'activité

Expérimentation en secteur travail

Véritable vecteur d'intégration, le travail peut constituer une réponse aux évolutions de la population pénale. Les différents acteurs du milieu carcéral observent des formes d'éloignement à l'emploi de plus en plus présentes et marquées. Par ailleurs, les personnes détenues sont souvent fragilisées par des problématiques sociales, sanitaires et/ou économiques. Pour répondre à ces problématiques, la Cress travaille depuis 2019 en partenariat avec la DISP à la mise en œuvre d'une expérimentation régionale favorisant l'adaptation du secteur travail en prison.

Au sein d'espaces de co-construction entre acteurs de l'ESS et pouvoirs publics, différents objectifs partagés avec la DISP guident cette expérimentation :

- Identifier et partager des pistes d'évolution du secteur travail en établissement pénitentiaire, alliant valeurs et pratiques,
- Apporter de nouvelles pistes de développement aux structures de l'ESS en lien avec le champ pénitentiaire,
- Prévenir la récidive des Personnes placées sous-main de justice (PPSMJ) en utilisant le facteur travail comme levier d'insertion et réinsertion.

Si l'expérimentation s'adapte à chacun des territoires et aux réalités des différents établissements, la démarche d'action est commune et s'organise en deux phases :

- Phase 1 : Diagnostic des besoins de la population carcérale en termes de travail.
- Phase 2 : Accompagnement et soutien à la mise en place de nouvelles activités.

Basée sur le volontariat, la mobilisation dans cette expérimentation concerne trois sites depuis 2020 (établissements et Services pénitentiaires d'insertion et de probation) :

- Maison d'Arrêt de Brest : un chantier d'insertion porté par l'association Prélude proposant des activités autour du livre (reliure, remise à neuf, protection, etc.) a ouvert ses portes en novembre 2021. L'activité s'est développée en 2022.
- Centre Pénitentiaire de Lorient – Ploemeur : l'appel à manifestation d'intérêt pour l'implantation d'un atelier et chantier d'insertion a été finalisé en 2022 et sera diffusé après une phase de travaux dont nous ne connaissons pas les délais.
- Centre Pénitentiaire pour femmes de Rennes : un diagnostic de terrain finalisé au premier semestre 2022 a permis à l'établissement de faire le choix de l'ouverture prochaine d'un atelier et chantier d'insertion. Un appel à manifestation d'intérêt sera réalisé après une phase de travaux.

Développement de coopératives jeunes majeurs (CJM) incluant des jeunes placés sous main de justice

Au printemps 2022, la Cress et la DISP en partenariat avec le Cric ont procédé à une étude d'opportunité visant à développer deux nouvelles coopératives jeunes majeurs (18-25 ans) sur le bassin rennais. Ces deux coopératives permettraient d'inclure dans le groupe de coopérant.e.s des jeunes faisant l'objet d'une mesure judiciaire en milieu ouvert (toute mesure en dehors de l'enfermement en établissement pénitentiaire).

L'étude d'opportunité a permis de confirmer la potentialité de l'expérimentation et les besoins sociaux auxquels elle pourrait répondre :

- Proposer un cadre de travail entrepreneurial novateur et collectif aux jeunes – PPSMJ inclus, leur permettant d'être autonomes et à l'initiative,
- Développer la coopération et les démarches solidaires,
- Favoriser la prévention de la récidive en s'inscrivant dans un parcours de peine dynamique pour les jeunes placés.es sous main de justice,
- Développer les liens entre les mondes de l'ESS et ceux des acteurs judiciaires et pénitentiaires afin de répondre aux besoins des PPSMJ.

Le bassin rennais, par son dynamisme et l'expérience des acteurs en lien avec les coopératives éphémères, ayant été identifié comme territoire d'expérimentation, et pour donner suite à cette phase d'étude d'opportunité, nous avons mobilisé les acteurs (éducation populaire et acteurs jeunesse, mairie et communauté de communes, conseil départemental, mission locale, pôle emploi, etc.) afin de leur soumettre le projet. Le collectif a validé cette opportunité et permis le passage de l'expérimentation en étude de faisabilité quant à sa mise en œuvre.

L'étude de faisabilité a démarré à l'automne 2022 et prendra fin au printemps 2023. Jusqu'ici, elle a permis de :

- Définir précisément les deux territoires de mises en œuvre : une implantation en centre-ville et une autre sur le quartier de Cleunay,
- De consolider l'ingénierie financière de l'expérimentation,
- De sensibiliser et mobiliser les acteurs concernés pour la mise en œuvre du projet et aux dimensions d'une coopérative éphémère,
- D'identifier les besoins de sécurisation du parcours des jeunes majeurs, notamment ceux placés sous main de justice.

4. Mise en œuvre des nouvelles filières de la SRESS

a. Alimentation – agriculture et ESS

Après une première base posée en 2021 pour la réalisation d'une étude exploratoire sur les dynamiques collectives d'ESS sur le sujet de l'alimentation, une trentaine d'entretiens bilatéraux ont été réalisés entre janvier et juillet (Terre de Liens Bretagne, Fédération nationale Terre de Liens, CIVAM IT35, Maison de la consommation et de l'environnement, FR CIVAM, Optim'ism, Réseau COCAGNE Bretagne, Initiative Bio Bretagne, FRAB-GAB, Amap d'Armorique, Au p'ti Blosneur, FR CUMA, Vert le Jardin, réseau Espaces Tests Agricoles du 35, etc.)

Cette étude avait pour objectif de travailler à la place et au rôle des acteurs de l'ESS dans les enjeux agroalimentaires bretons :

- Comprendre où se situe l'ESS d'un point de vue agricole : en parlant des coopératives de producteurs, des formes de soutiens, des formations aux métiers de l'agriculture ainsi que de retracer les soutiens spécifiques à la production agricole durable.
- Comprendre aussi où se situe l'ESS du point de vue des consommateurs : les différents types de projets ESS qui approvisionnent la restauration collective, la sensibilisation au bien manger, la lutte contre la précarité alimentaire, la mise en place de circuits courts et commerces ESS.

La seconde partie de cette synthèse a permis de lister les enjeux agroalimentaires émergents en Bretagne tels que la question de l'accès au foncier, la relève des paysans, ...des facteurs accélérés notamment par la crise du covid, la crise en Ukraine, l'urgence climatique.

Ces deux axes ont permis d'identifier des freins transversaux au développement de l'ESS dans ce secteur : comme notamment la difficulté de travailler collectivement, de mutualiser les équipements de travail, la fragilité du système d'accompagnement pour les petits projets agricoles et alimentaires ruraux, la dimension corporatiste des réseaux agricoles ne facilite pas non plus cette coopération entre acteurs, la question de comment bien accompagner des projets multi-sectoriels (besoin de soutien pour des projets tiers lieux ruraux-pôles d'activité).

Cette synthèse a permis de proposer un premier plan d'actions dans le cadre de la plateforme de coordination de la stratégie régionale de l'ESS le 6 octobre 2022. Au cours du dernier trimestre 2022, la mobilisation des partenaires s'est intensifiée, avec comme objectifs :

- Identifier les acteurs et partenaires mobilisés dans la mise en œuvre du plan d'actions,
- Mobiliser les moyens humains et financiers pour la mise en œuvre des actions,
- Favoriser la mobilisation collective pour le pilotage de la dynamique.

b. Rural et ESS – Tiers Lieux

La Cress pilote le volet rural de la stratégie régionale de l'ESS. Le besoin de travailler collectivement sur la question des commerces et services en milieu rural a engendré la création d'un groupe de travail

pôles-TAgBZH qui a abouti à la consolidation d'une offre de services, valorisée dans une plaquette "Révélateur" construite par le TAgBZH.

En 2022, la Cress a initié un travail d'inventaire pour mieux identifier les commerces relevant du champ de l'ESS. Près d'une centaine de commerces ont ainsi été identifiés. Sur cette base, la Cress a axé son travail, en lien avec les acteurs du groupe de travail (commerces, pôles ESS, TAg, acteurs de l'accompagnement...) autour de trois grandes priorités pour 2023 : la réalisation d'une étude approfondie sur les commerces ESS ruraux, la structuration des commerces en réseau et l'identification de leur besoin de soutien et d'accompagnement.

Depuis 2021, la Cress participe à la structuration du réseau breton de Tiers Lieux, Bretagne Tiers Lieux. La Cress s'investit dans le bureau de l'association pour organiser son partenariat avec l'écosystème territorial de l'ESS.

C. Maritimité et ESS

Au premier semestre 2022, un premier travail de cadrage du sujet a été réalisé, à travers :

- L'identification des ressources documentaires existantes sur le sujet,
- La mobilisation des pôles de développement de l'ESS en zone littorale,
- Une première identification des données économiques dans le champ des activités maritimes,
- La réalisation d'entretiens avec des acteurs impliqués sur cette thématique,
- Le repérage de structures de l'ESS, de projets ou d'innovation dans le champ de la maritimité.

Ce travail de cadrage a été présenté aux pôles ESS à l'occasion d'une réunion de travail en septembre, permettant de poser les premières bases d'un plan d'actions régional. Afin de lancer la dynamique en région, et en réponse à la proposition du Think Tank Le Labo de l'ESS qui avait publié en 2021 une étude « [Pour une économie de la mer durable et solidaire](#) », nous avons décidé d'organiser un événement régional.

Co-construit avec le Labo de l'ESS et au sein d'un comité de pilotage auquel participent la Région Bretagne ainsi que la DREETS Bretagne, les Pôles ESS des Pays de Lorient et de Saint-Malo et le Crédit Mutuel Arkéa, cet événement se tiendra à la Maison de l'Agglomération de Lorient le 3 février 2023 et portera sur la thématique « Mer & ESS ».

Cette demi-journée de rencontre associera l'ensemble des acteurs du territoire pertinents sur la thématique (collectivités territoriales, initiatives de l'ESS et hors-ESS, acteurs de la recherche et de l'innovation, citoyens, etc.) et poursuivra trois principaux objectifs :

- Permettre la rencontre, l'interconnaissance et l'échange entre ces différents acteurs,
- Valoriser plus particulièrement les initiatives de l'ESS et les politiques publiques régionales inspirantes vis-à-vis de la thématique « Mer et ESS »,
- Organiser la mise en commun des connaissances sur la thématique et ses enjeux afin de dégager des leviers d'action pouvant nourrir les acteurs mobilisés et plus particulièrement la Région Bretagne et la CRESS Bretagne.

5. Développement de démarches de recherche au sein de l'ESS

La dynamique de co-recherche animée par la CRESS a pour but de soutenir le travail des acteurs de l'ESS et des chercheurs qui souhaitent travailler conjointement et répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, en lien avec les priorités de la SRESS.

Afin d'animer ce travail et de favoriser la poursuite, en Région, de la dynamique des Assises du tiers secteur de la recherche, un plateforme RDI (recherche-développement-innovation) a été mise en place en septembre 2021. Cette plateforme réunit des acteurs publics (Etat, Région, Département...), des acteurs de la recherche (MHSB, Universités, CCB...) et des réseaux de l'ESS (CRESS, MAB, pôles TAG...). Dans ce cadre, deux principaux événements ont été organisés au printemps 2022 :

- Un webinaire de présentation des dispositifs de soutien aux démarches de co-recherche,
- Une rencontre (en visio) avec le TIESS à Montréal ([replay disponible](#)).

A partir du mois de septembre 2022, et avec la visée de favoriser la structuration régionale de cette dynamique, un travail important de (re)mobilisation des acteurs a été mené, et notamment à travers une vingtaine d'entretiens bilatéraux. Ce travail vise à organiser une production commune acteurs ESS / acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche à la nouvelle Stratégie régionale des Transitions économiques et sociales.

Enfin, et afin de contribuer au développement des projets de co-recherche, la Cress a co-organisé avec l'IREPS, le CCB et Klask ! la première édition du Forum « La Fabrique des Recherches » tenu à Brest le 2 décembre. Ce forum, qui a rassemblé plus de 50 participant.e.s, avait pour objectifs de :

- Favoriser l'interconnaissance entre les acteur·trice·s,
- Aider à structurer la communauté d'intérêt du TSR en Bretagne,
- Approfondir le plaidoyer pour des investissements en région plus en lien avec les besoins,
- Aider les porteur·euse·s d'enjeux, d'intérêt et de projets de comprendre le cadre évolutif de ces actions en région et au plan national,
- Partager des expériences, études de cas, échanges de pratiques,
- Susciter des consortium et projets,

Les [productions issues de ce forum](#) sont en accès libre afin de favoriser l'appropriation de ces enjeux et les modalités de développement de projets de co-recherche.

La CRESS est également toujours investie auprès de la Région, la MSHB, du MAB et de l'Association Science-Société dans le processus de sélection de projets de recherche participative dans le cadre de l'AaP « Recherche et Société » du Conseil régional. Cet investissement permet de maintenir une veille constante sur des projets innovants dans le secteur et vient s'ajouter comme mission inspirante au processus de construction et de mise en réseau de la plateforme co-recherche.

6. Soutien aux dynamiques sectorielles

a. Mobilité

Avec la création de Mob'IN Bretagne à l'automne 2021, notre travail sur l'année 2022 a principalement consisté à assurer des mises en relation :

- Entre Mob'IN et les partenaires publics, pour favoriser le soutien à cette nouvelle organisation régionale,
- Entre les territoires (pôles et TAgBZH) et Mob'IN, afin de construire des accompagnements concertés des projets en émergence.

Un travail de partenariat avec Mob'IN est en cours de formalisation afin de favoriser la construction d'un plan d'actions régional inscrit dans la SRESS.

b. Accueil du jeune enfant

Sur la thématique « EAJE et ESS », le collectif d'acteurs (Parenbougé, Mutualité Française, Enjeux d'enfance, Léo Lagrange Ouest, Familles rurales 35, Merlinpinpin) s'est réuni à plusieurs reprises afin d'échanger sur des sujets et enjeux communs, s'appuyant notamment sur le DATA ESS ad hoc. Un espace d'interconnaissance existe et un travail collectif est en cours de réflexion, notamment autour de la question de la concurrence et la coopération des acteurs de l'ESS pour répondre aux besoins sociaux sur les territoires. En discussion également, la mise en place d'un dispositif de soutien aux acteurs ESS afin de rendre leur secteur d'activité plus visible sur le territoire.

La mise en place d'un DLA collectif a également été explorée, notamment avec la CAF 29, sans que cette démarche n'ait été formalisée pour le moment.

c. Habitat Logement

La Cress a engagé une mobilisation de ses adhérents qui interviennent dans le champ de l'habitat et du logement afin de poser les premières bases d'une dynamique régionale sur le sujet.

Des échanges ont été également engagés pour soutenir la structuration du réseau Habitat partagé de l'Ouest (HPO) suite à leur sollicitation.

IV. OUTILS ET FONCTIONS SUPPORTS

1. Des outils de communication pour l'ESS

a. La fonction communication

La fonction communication élabore annuellement le plan de communication de la Cress et assure l'accompagnement des chargé-e-s de mission dans le suivi de leur stratégie de communication. La stratégie de communication globale a pour espace de concertation et de décision l'équipe Mouvement. La déclinaison des outils de communication s'est poursuivie en 2022, en accord avec la nouvelle charte.

Une réflexion sur le site internet est en cours, dans l'attente de l'avancement des travaux sur la réorganisation Cress-pôles-TAg.

b. Les supports de communication de 2022

De nouveaux supports de communication ont été édités en 2022 :

- **Supports Cress - Stratégie régionale - autres :**
 - [Cress en action 2022](#)
 - [SRESS 2021-2024](#)
 - Kakémono Chiffres clés de l'ESS en Bretagne
 - Kakémono Carteco
- **Volet Économie circulaire :**
 - Panoramas et enjeux des filières [papier-carton](#), [textile](#) et [biodéchets](#)
 - Boîte à outils - [Les matériaux du bâtiment dans la commande publique](#)
- **Volet Démarches de progrès :**
 - Transformations de gouvernance : [état des lieux des pratiques et des enjeux pour les organisations de l'ESS](#)
 - [Agir pour l'égalité professionnelle, la qualité de vie et des conditions de travail](#)
 - Vidéo : Témoignages - [Agir pour l'égalité professionnelle, la qualité de vie et des conditions de travail](#)
 - Vidéos [EMPLOYEURS EN ACTION] - 5 [interviews](#) sur la GRH
- **Volet RSE :** Vidéo dispositif [Trait d'Union](#)
- **Volet Filières :** Aide alimentaire - [Initiatives inspirantes de l'ESS en France](#)
- **Volet Bien Vieillir :** [Actes de la Journée Bien Vieillir du 7 octobre 2022](#)
- **Volet TEE :** 2 vidéos sur la thématique de la restauration durable
 - [Visite de la cuisine centrale Utopi de St-Jacques-de-la-Lande](#)
 - [Visite de la MFR de Rumengol](#)

c. Réseaux sociaux

Le nombre d'abonné-e-s progresse doucement sur les réseaux sociaux en 2022 : Facebook en compte **3203** (+201 en 2022) et Twitter en compte **2456** (+ 26).

Belle progression pour le nombre d'abonné-e-s sur LinkedIn, avec 1306 nouveaux-elles abonné-e-s en 2022 pour un total de **3585** abonné-e-s.

Un groupe Facebook dédié aux offres d'emploi et de stage dans l'ESS en Bretagne comptabilise **3243** membres, il est modéré par la Cress (environ 1000 nouveaux abonnements en 2022).

2. Observation de l'ESS

L'observatoire de l'ESS se positionne comme un outil permettant de faire connaître les réalités de l'ESS. Il vient en appui aux actions mises en place. L'observatoire produit des publications s'appuyant sur les chiffres de la statistique nationale et sur des éléments recueillis auprès des acteurs de terrain. En 2022, ce sont 22 publications qui sont venues enrichir la connaissance des réalités de l'ESS.

a. Notes de conjoncture 2021

La note de conjoncture portant sur l'année 2021 est sortie en septembre 2022. L'ESS retrouve une croissance soutenue en 2021 à l'instar de ce que l'on observe dans le reste de l'économie.

La croissance des effectifs de l'ESS est principalement portée par l'emploi dans l'animation et le sport ainsi que dans l'hébergement social et médico-social.

Les tendances du premier semestre 2022 montrent cependant un fléchissement de cette progression des effectifs.

b. Data ESS pays, EPCI

▪ DATA ESS Pays et EPCI

Chaque pays breton a fait l'objet d'une publication pour mettre à jour (millésime 2018) leurs chiffres clefs ainsi que ceux de leurs des EPCI associées.

▪ DATA ESS Région et départements

La publication des chiffres-clefs de l'ESS en Bretagne a été actualisée avec une attention particulière à la production de données genrées (millésime 2018).

Une nouvelle publication rassemble et compare les données de l'ESS des 4 départements bretons. Elle permet d'apprécier les visages contrastés de l'ESS sur les territoires bretons.

c. Appui aux filières

L'observatoire a produit sur un premier inventaire exploratoire des commerces de l'ESS en milieu rural qui dénombre une centaine de structures en Bretagne. La restitution de ce travail auprès des partenaires (pôles, TAg, France Active, représentant de cafés associatifs) a initié la conception d'une enquête approfondie qui sera mise en œuvre en 2023. L'enjeu est de mieux connaître ces structures : les activités développées, les ressources humaines, les modèles économiques, les besoins d'accompagnement.

V. GOUVERNANCE, ANIMATION ET GESTION DE LA CRESS

1. Gouvernance de la Cress

a. Regroupement des réseaux et entreprises de l'ESS

Une ré-augmentation du nombre d'adhérents après 2 années de baisses

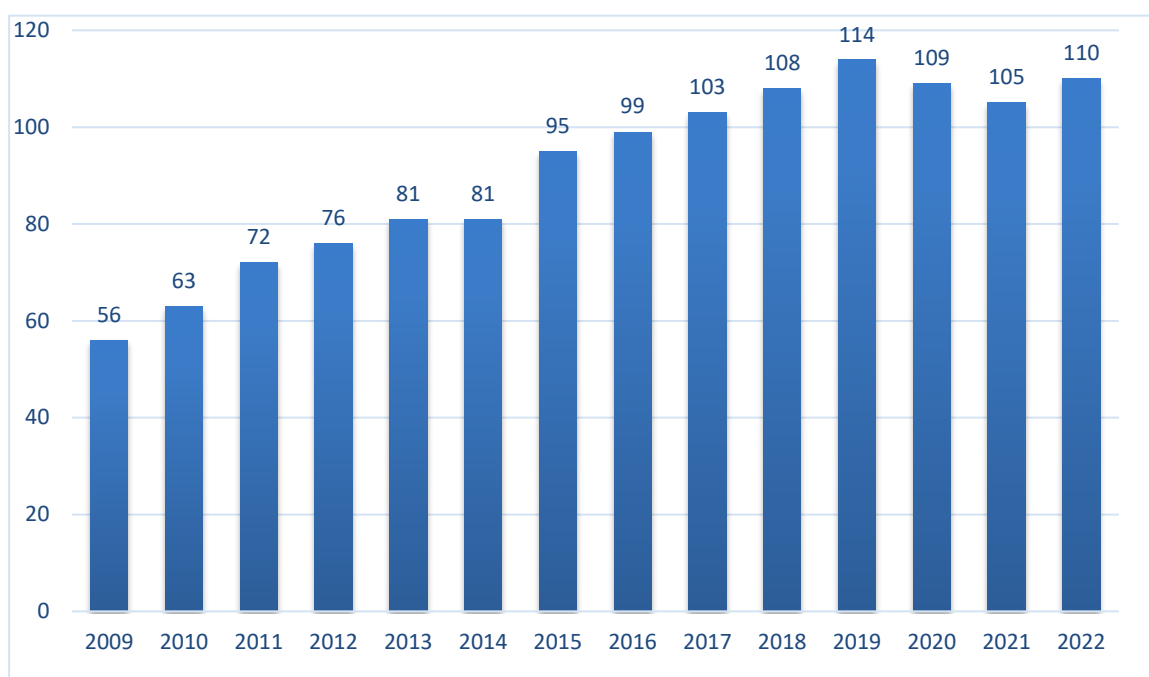
La Cress a vocation à regrouper l'ensemble des réseaux régionaux et entreprises de l'ESS de Bretagne sachant que bon nombre d'acteurs ESS locaux adhèrent aux pôles ESS comme lieu de regroupement territorial de l'ESS.

7 nouveaux adhérents ont rejoint la Cress en 2022 :

Les nouveaux adhérents	Date d'adhésion	Collège d'appartenance
<u>Adapei 35</u>	<u>22/03/2022</u>	<u>Associations</u>
<u>CAE avant-premières</u>	<u>22/03/2022</u>	<u>Coopératives</u>
<u>Concordia</u>	<u>04/10/2022</u>	<u>Associations</u>
<u>ECTI</u>	<u>01/02/2022</u>	<u>Associations</u>
<u>Eskemm films</u>	<u>14/06/2022</u>	<u>Associations</u>
<u>Icual Bretagne</u>	<u>14/06/2022</u>	<u>Associations</u>
<u>Sacicap CIB</u>	<u>22/03/2022</u>	<u>Coopératives</u>

Deux structures n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2022 : Coben et Unimutuelles.

Après 2 années de baisse consécutive, le nombre d'adhérents à la Cress de Bretagne a donc ré-augmenté en 2022. Cette tendance devrait se confirmer en 2023 puisque 6 structures ont adhéré en début d'année.



Au 31 décembre 2022, la Cress de Bretagne regroupait 110 réseaux régionaux et structures de l'économie sociale et solidaire, organisés par famille de la façon suivante :

Collèges	Nombre d'adhérents
1 - Coopératives	20
2 - Mutuelles	9
3 - Associations	52
4 - Entreprises sociales	9
5 - Fondations	1
6 - Employeurs	1
7 - Pôles ESS	18
	110

Retravailler les statuts pour mieux représenter et animer le mouvement de l'ESS

Une grande partie des réseaux régionaux de l'ESS actifs en Bretagne est adhérente à la Cress. Ce qui confère déjà à la Cress une très forte représentativité sectorielle, territoriale et statutaire.

Avec l'ensemble des Pôles et des TAg (qui rassemblent plus de 900 organisations de l'ESS adhérentes), la Cress a entamé en 2022 une démarche d'accompagnement en vue de restructurer le collectif régional pour mieux répondre aux enjeux du territoire. Ce processus amène à questionner la place de ces organisations territoriales (et de leurs adhérents) dans la gouvernance de la Cress et donc à retravailler les statuts de la CRESS en 2023 pour mieux représenter le mouvement politique de l'ESS.

b. Des instances pour piloter la Cress

Le RdV des acteurs de l'ESS

Le RdV des acteurs de l'ESS en mai a réuni 157 personnes issues des différentes familles de l'ESS sur un temps fort en présentiel 3 ans après le RDV de mai 2019. C'est un temps de co-construction du développement de l'ESS en Bretagne qui avait manqué dans le contexte des restrictions sanitaires les années passées.

L'Assemblée Générale s'est tenue sur une demi-journée et a donné lieu à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration paritaire femmes / hommes.

Animer les instances de la Cress

Le Conseil d'Administration de la Cress de Bretagne s'est réuni à 5 reprises durant l'année 2022, en présentiel puis en mixte distanciel/présentiel afin de permettre la participation des personnes éloignées de Rennes. Le bureau s'est réuni 6 fois, en alternance avec les réunions du CA, également en présentiel ou mode hybride.

Le taux de présence des administrateur-trice-s au CA est très élevé. A la Cress, les décisions sont prises, en moyenne, avec 98% des mandats représentés, quand les excusé-e-s représenté-e-s se rajoutent aux présent-e-s. Cela contribue à la bonne représentativité de la Cress et à la légitimité de ses décisions. Les modalités de déroulement des instances n'y sont pas pour rien. Leur tenue en

visioconférence ou mixte présentiel/distanciel a permis une plus grande présence, même si cela est plus difficile à animer de manière participative.

	% moyens en 2022	cumul	% moyens en 2021
présents	89		74
excusés représentés	9	98	18
excusés non représentés	0	98	1
absents	2	100	7

c. Contribution à la structuration nationale de l'ESS

La Cress de Bretagne, conformément aux décisions prises par son Conseil d'Administration, assume un rôle important dans les instances nationales de structuration de l'ESS au sein d'ESS France (Chambre Française de l'Economie Sociale et Solidaire). Les enjeux nationaux sont abordés à tous les conseils d'administration et bureau de la Cress.

Michel Jezequel, Président de la Cress, est vice-président d'ESS France, il représente la Cress au Comité des Régions (COREG – espace de concertation entre Cress) et est membre de son comité restreint chargé de l'animation de ce COREG. Il est également membre du COS - comité d'orientation stratégique – de l'Avise. Marie-Martine Lips, Vice-Présidente de la Cress, est également membre du CA d'ESS France.

De plus, les salarié-e-s de la Cress participent activement aux temps de mutualisation et de recherche que constituent les groupes de travail nationaux du réseau des Cress (DIRCRESS, observatoire, communication, mois de l'ESS, éducation ESS, plaidoyer, économie circulaire, TEE...).

2. Animation des ressources humaines

L'équipe de la Cress était constituée de 22 personnes pour 17,77 ETP au 31 décembre 2022. Une de ces personnes (le poste comptabilité-paie) est salariée du Gedes (Groupement des Employeurs de l'Economie Sociale).

L'effectif de la Cress a encore beaucoup évolué en 2022 du fait de la création de nouvelles missions, des remplacements pour congé maternité et départ en retraite.

Dans un contexte de croissance du nombre de salarié-e-s et de prise de fonction de son nouveau directeur Grégory HUCHON, la Cress a conforté le travail engagé entre le bureau et l'équipe salariée afin de stabiliser une nouvelle organisation. L'année a été rythmée par plusieurs arrivées et départs temporaires ou définitifs :

Les départs définitifs ou temporaires

- Un départ en retraite : Christian OGER (Janvier)
- Trois départs en congé maternité et / ou parental : Bettina GANDON (Mai), Floriane DÉSILLE (Juillet), Marjorie HERVE (Juillet)
- 1 démission : Maxime GODEFROY (Juillet)

- 3 fins de mission liées à des remplacements de congés parentaux : Amélie MARIAU (Contrôle de gestion FEDER et animation TAG BZH), Deborah HELLEQUIN (Filières et co-recherche), Bryan SAUX (Réseau des recycleries)
- 2 fins de missions ponctuelles Marina DROUYER (préfiguration de la formation Technicien valoriste du réemploi) Lucille LE MENAGER (accompagnement incubateur)
- 3 congés paternité : Pierre GRIMAUD (Bien Vieillir), Brieuc POIRIER (Réseau des Pôles) et Baptiste BERTRAND (Accompagnement en économie circulaire)

Les arrivées en contrats à durée déterminée ou indéterminée

- Un recrutement en contrat à durée indéterminée : Marie CLAPIER (Dispositif Local d'Accompagnement)
- Trois retours de congés maternité et / ou parental : Maëlle RENEAUME (Janvier), Emilie BESNIER (Janvier) et Marion MICHELIN (Août)
- Trois arrivées pour remplacement de congé maternité : Mathilde ORY (filières), Claire PIGNIER (jeunesse) Emeline GOSSET-BELLANGER (communication)
- Deux arrivées pour des missions ponctuelles : Louise PENIN (Bien vieillir) et Léa SADIAKHOU dans le cadre d'un contrat d'Apprentissage (Achats responsables)

Accueil de stagiaires

Chaque année, la Cress accueille des personnes pour la réalisation d'un stage, à condition qu'il soit une étape obligatoire dans un parcours universitaire. Cette année, en raison des nombreux mouvements dans l'équipe notamment, la CRESS n'a pas accueilli de stagiaires.

Accueil de volontaires en service civique

Depuis 2018, la Cress a accueilli des personnes volontaires en service civique. En 2022, Damien THÉ puis Maïwenn CHALMEL ont effectué une mission sur la sensibilisation des jeunes à l'ESS.

3. Animation de l'équipe de la Cress

En 2022, le travail de management participatif de l'équipe a été poursuivi dans un contexte de crise sanitaire et de télétravail qui a rendu parfois difficile la conduite des missions et le travail collectif. Durant les phases épidémiques, le télétravail a été intensifié et l'usage du réseau social professionnel interne a permis de conserver une dynamique collective d'équipe.

Les séminaires d'équipe en mai, juillet et septembre en présentiel ont permis de travailler sur la réorganisation interne de l'équipe et d'assurer le suivi des actions. Outre ces temps collectifs, des points réguliers individuels ou en petit groupe entre la direction et les salarié-e-s permettent d'assurer un suivi opérationnel des actions.

A partir de septembre 2022, la nouvelle organisation s'est confortée autour de nouveaux espaces de travail collectifs, avec quelques ajustements par rapport aux espaces expérimentés en 2021 :

- Des journées d'équipe pour l'ensemble des salarié-e-s 4 fois dans l'année,
- Des réunions par pôle d'activités (Mouvement, Accompagnement, Innovation-Filières) et pour les fonctions transversales (Administration Finances) 6 fois dans l'année,

- Des réunions de comité de direction (Directeur et Responsables de Pôles) tous les 2 mois,
- Des rencontres de petits collectifs de 3-4 salariées 1h30 toutes les 3 semaines,
- Des réunions de CSE tous les mois.

4. Aménagement des locaux de la Cress

La Cress a investi ses nouveaux locaux au Quadri depuis avril 2021. Elle s'y installe progressivement et participe avec les autres Quadriacteurs à faire vivre cet espace de locaux ESS partagés.



La Cress Bretagne a été soutenue en 2022 par ses partenaires :



Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

cress@cress-bretagne.org